

Plaidoyer en faveur de Fusée-Aublet

Retour sur une diffamation

=====

Pierre Poivre fut un homme aimable, ami fidèle, respectueux des autres jusqu'aux plus humbles. Mais malheur à ceux qui ne partageaient pas ses vues et le faisaient savoir. Ils devenaient alors des ignorants, ou des incapables, voire des délinquants et bien souvent, en portant gravement atteinte à leur réputation, Poivre s'en faisait des ennemis jurés.

On ne peut oublier ses rapports à couteaux tirés avec les gouverneurs Dumas et Desroches qu'il accusa de faits délictueux. On connaît la haine qu'il s'attira de son successeur Maillart-Dumesle, et de l'abbé Galloys qui tous deux furent traités de moins que rien pour n'être pas de son avis.

Il faut dire que le désaccord de ces deux derniers était pour Poivre insupportable : ils osaient douter de l'avenir des épices aux îles de France et de Bourbon. Ce point de vue était partagé par beaucoup, ainsi Poivre ne digéra jamais les doutes que l'abbé Raynal osa rapporter dans son Histoire des deux Indes.

Parmi ceux qui durent subir les flèches de Poivre, il en est un qui fut gravement diffamé, c'est le botaniste-apothicaire Jean-Baptiste Fusée-Aublet¹. Il fut accusé par Poivre non seulement de délit d'opinion sur l'avenir des épices, mais plus grave, de voies de fait sur ces mêmes épices.

C'est donc de cette affaire Poivre-Aublet que nous traiterons, mais ce sera l'occasion de rappeler le point de vue original d'Aublet dans le courant antiesclavagiste.

L'affaire, en deux mots.

A cette époque, l'Isle de France est administrée par la Compagnie des Indes. Aublet est apothicaire-botaniste à l'Isle de France depuis août 1753. Pierre Poivre est en mission secrète pour la Compagnie des Indes, il doit briser le monopole hollandais sur la muscade et le gérofle, et en installer la culture à l'Isle de France. Cela va l'occuper à plein temps de juin 1750 à juin 1755.

D'une première expédition (juin 50 - déc.53), Poivre rapporte à l'Isle de France quelques plants de muscadier qui y sont mis en culture.

Il repart et rapporte (juin 55), non seulement quelques plants et noix de muscade mais également des girofles, le tout en état d'être cultivé. Poivre est heureux d'avoir accompli sa mission, mais ...

Les plants d'épices du premier voyage sont morts en son absence et il accuse Aublet de les avoir fait périr.

Aublet, amené à expertiser les noix et plants du deuxième voyage, n'y reconnaît pas les épices du commerce et trouve les noix trop vieilles pour pouvoir germer.

Malgré-lui, Aublet est chargé de cultiver ce deuxième arrivage mais il rapporte bientôt les plants, sans vie. Il est à nouveau accusé d'être responsable du désastre.

Poivre le traite d'incompétent et de vendu aux ennemis de la France.

Poivre n'admettra jamais l'échec de sa mission : il a été la victime d'un complot, Aublet en fut l'exécutant. Vengeance peut-être : Aublet niera jusqu'au bout, contre l'évidence, la possibilité d'acclimater les épices à l'Isle de France.

*

Nous montrerons que les opinions d'Aublet et de ses protecteurs ne suffisent pas à l'accuser du sabotage des plants de la première expédition. Quant à la deuxième expédition, on verra que Poivre n'avait rien rapporté de bon et le savait. Malgré cela il tenta de dissimuler son échec en accablant Aublet.

¹ On trouve : Jean-Baptiste Christian / Jean-Baptiste Christophe / Jean-Baptiste Christophore

SOMMAIRE

Propos de Poivre et réfutation	3
Fusée-Aublet, esclavage et racisme	11
Présentation des annexes	12
Annexe 1 : Extraits de rapports et de correspondances	15
Annexe 2 : Louis XVI au duc de La Vrillière	18
Annexe 3 : Etat-civil Aublet, épouse et enfant	19
Annexe 4 : Journal de Godeheu	20
Annexe 5 : Visite de l'abbé Pingré au domaine du Réduit, son opinion sur Aublet ...	21
Annexe 6 : Observations sur le Muscadier	21
Annexe 7 : Observations sur les Nègres Esclaves	26
Annexe 8 : Préface à l' <i>Histoire des Plantes de Guiane française</i> (Autobiographie) ...	31
Annexe 9 : Extrait concernant Aublet, d'une lettre d'Antoine-Laurent de Jussieu	41

SOURCES PRINCIPALES

Un courrier de Poivre à la Compagnie, récit de sa première expédition. (=>Base docu : 10.1.54)

Un courrier de Poivre à la Compagnie au retour de sa deuxième expédition. (=>Base docu : 15.11.55)

Les procès-verbaux rédigés au retour de la deuxième expédition. (=>Base docu : 30.9.55)

Le journal de voyage de M. Godeheu qui intervint dans cette affaire. (=>Base docu : Mai 54)

Deux comptes rendus de mission rédigés après le retour de Poivre en France. L'un fait par Poivre pour se justifier (Relation abrégée²), l'autre, quasi identique, mais avec quelques détails en plus et quelques accusations en moins (Rapport David³).

La relation de l'affaire par Aublet (Observations sur le muscadier⁴)

L'autobiographie d'Aublet (Préface à l'*Histoire des Plantes de la Guiane Française*. En annexe).

=====

² *Relation abrégée des voyages faits par le sieur [Poivre] Pour le service de la Compagnie des Indes. Depuis 1748, jusqu'en 1757.* (=>Base docu : En 1757)

³ *Rapport de la mission du Sr Le Poivre à la Cochinchine et autres lieux.* (=>Base docu : En 1757)

⁴ Joint aux *Observations sur la vanille*, 4^e mémoire de l'*Histoire des plantes de la Guyane française* Par Fusée-Aublet. (En annexe)

1^{er} épisode - Poivre accuse

Nous traiterons de cette affaire en suivant son exposé intégral par Poivre, tel qu'il figure dans sa *Relation abrégée* rédigée en 1757, donc un an après la fin de l'affaire. Les propos de Poivre sont commentés en gras, entre crochets, au fur et à mesure. C'est long, assez embrouillé, mais nous n'avons pas voulu faire de coupures.

===

« [En juin 1755] Dès les premiers jours de mon retour à l'Isle de France, je n'avais rien eu de plus pressé que de m'informer de l'état des plants de muscadiers que j'avais apportés dans mon voiage précédent et que j'avais transportés dans trois différens quartiers de l'isle. Les habitans à qui je les avais confiés m'apprirent qu'ils avaient tous péri d'une façon peu naturelle malgré les soins qu'ils s'étaient donnés pour les conserver. Ils s'accordaient à soupçonner le même homme de les avoir fait périr. L'un de ces habitans m'assura que ses esclaves l'avaient averti d'avoir vu pendant la nuit le Sr Aublet roder autour du jardin où étaient deux de ces plants, qui vivaient alors et qui moururent subitement quelques jours après. Ce qu'il y a de certain c'est que le Sr Aublet, trouvé pendant la nuit à roder autour du jardin en question, éloigné de sa demeure ordinaire de près d'une lieue, et obligé pour faire ce chemin de traverser des forêts épaisses, ne peut qu'être soupçonné d'un mauvais dessein. Plusieurs circonstances fortifient ce soupçon et je pense qu'il ne me sera pas difficile de prouver que cet homme a été l'instrument, employé par les ennemis de mon projet dans la vue de le faire échouer. [On reviendra sur la possibilité matérielle pour Aublet d'être allé nuitamment détruire les plants. Notons qu'il n'est question que d'une seule expédition nocturne à près d'une lieue. On attend encore de connaître les circonstances qui fortifièrent le soupçon, on attend surtout des preuves.]

« Le S^r Aublet, natif de Provence, après avoir passé une jeunesse vagabonde et sans étude d'aucune espèce, en France et en Espagne, trouva accès à Paris chez des personnes respectables et bienfaitantes qui, touchées de son sort misérable, lui firent du bien, et croiant appercevoir en lui de la bonne volonté lui firent prendre une teinture de botanique et de chimie auprès de M^{rs} Jussieu et Rouelle. Dans la vue charitable de lui faire un état, ses protecteurs le présentèrent ensuite à la Compagnie comme un sujet qui, avec de la bonne volonté, pouvait devenir un agriculteur utile à l'Isle de France.

« M. Duvelaër dominait alors dans la direction de la Compagnie. Le S^r Aublet fut accepté et envoyé avec beaucoup plus de prérogatives et d'avantages qu'on n'en avait demandés pour lui. On lui donna la place d'apothicaire en chef et celle de directeur des jardins de la Compagnie à l'Isle de France avec deux mille livres d'appointemens et quelques gratifications. Le motif ou le prétexte de l'envoi de cet homme, qu'on ne connaissait pas, était le projet chimérique d'établir à l'Isle de France une grande pharmacie qui aurait fourni des remèdes à tous les établissemens français aux Indes et aurait même procuré à la Compagnie un objet de commerce en drogues, projet dont le ridicule était parfaitement connu de ceux qui l'avaient appuyé et fait accepter à la Compagnie.

« Il est à remarquer que dans le choix de ce sujet auquel, par sa place de premier apothicaire et de fondateur d'une Pharmacie générale, on confiait les santés et les vies des colons de nos isles, de ceux qui vivent dans nos établissemens des Indes, et de tous les sujets du Roi employés dans la marine de la Compagnie, c'est-à-dire de près de vingt mille citoyens sans parler des noirs libres ou esclaves qui dépendent de nos colonies, on n'avait pas même consulté MM. de Jussieu et Rouelle, ses maîtres, pour s'assurer de sa capacité que ces MM. doivent seuls connaître. Ces savants étonnés du choix que la Compagnie a fait en cette occasion attestent que le S^r Aublet n'avait aucune capacité pour la place qui lui fut donnée. [Je n'ai pas trouvé trace de telles attestations, on lira qu'Aublet fut un savant reconnu.]

« J'ai sù de M. Rouelle que, avant que le S^r Aublet partit de Paris pour aller aux Indes, on avait eu la précaution de lui échauffer la tête et de lui inspirer les plus fortes préventions contre moi qu'il ne connaissait certainement pas. [Invérifiable, mais qui serait ce « on »]⁵

⁵ Il est vrai que les rapports transmis par les missionnaires français chassés de Cochinchine, qui accusent Poivre d'être le responsable de leurs malheurs, sont parvenus en France à la fin de l'année 1750, soit un an avant le départ d'Aublet pour

« Lorsque j'arrivai à la fin de 1753 à l'Isle de France avec les plants de muscadiers que j'apportais de Manille, j'y trouvai le S^f Aublet déjà décrié généralement dans toute la colonie par sa mauvaise conduite. [Aublet était arrivé à l'Isle de France pendant la première expédition de Poivre à Manille. On trouvera sous la plume de Poivre des précisions sur cette soi-disant mauvaise conduite. Aublet donne des éléments dans son autobiographie. Lire en annexe l'opinion de l'abbé Pingré]

« Il sut que j'avais apporté plusieurs plants, il me témoigna un empressement extrême de les voir : mais j'avais été prévenu par mes amis que ce prétendu chimiste avait tenu des discours qui prouvaient que sa mission était contre mon projet ; je ne lui permis pas d'examiner mes plants, il ne les vit que de loin, et confondus avec beaucoup d'autres plants que j'avais également apportés de Manille et des Indes: il ne les vit qu'une minute ou deux et n'en connut aucun. Cependant il lui échappa de dire que parmi ces plants il y en avait quelques uns de bien précieux. Ces paroles me firent connaître qu'il avait été instruit du secret de ma mission. [Nous retiendrons que Poivre prévenu contre Aublet n'aurait donc pas été très aimable avec lui dès le premier abord.]

« Quelques jours après il courut dans l'isle un bruit que j'avais apporté des plants de muscadiers et que le S^f Aublet prétendait que c'était des plants faux, plusieurs personnes m'avertirent qu'ils avaient eu des mémoires du S^f contre moi et mes plants, et que ces mémoires devaient être envoyés à la Compagnie ; ils ont été envoyés en effet, quoique la chose me parut incroyable dans le tems. D'après ces faits dont le S^f Aublet ne saurait infirmer la vérité, on peut faire les réflexions suivantes :

1° Le S^f Aublet avait donc été informé de mon projet, et il ne pouvait en avoir été instruit que par ceux qui lui avaient échauffé la tête et l'avaient prévenu contre moi avant son départ de Paris. [Preuve qui n'en est pas une. Les fuites sur le secret de sa mission étaient avérées depuis des années.]

2° C'est donc le S^f Aublet qui a divulgué dans l'isle le secret de la Compagnie, au sujet de ma mission, car tandis que je croyais que M. Bouvet en avait seul connoissance, le S^f Aublet en parlait publiquement et lisait ses mémoires à qui voulait les entendre. Cette indiscretion ajoutait de nouvelles difficultés et de nouveaux périls à l'exécution de mon projet. [Aublet a bien envoyé des mémoires à la Compagnie, nous y reviendrons.]

3° Il parlait, donc sans connoissance puisqu'il n'avait pas vü mes plants d'assez près pour pouvoir les examiner et les reconnaître, et que d'ailleurs il en était incapable.

4° Il parlait contre sa pensée puisqu'il lui avait échappé précédemment de dire que parmi mes plants il y en avait de bien précieux. Il est vrai qu'il n'en connoissoit aucun de ceux qu'il voyait alors: mais cette parole prouve au moins qu'il croiait intérieurement que j'avais apporté des vrais plants d'épicerie. [Difficile de suivre Poivre : ici Aublet a vu, et là non ; il ne connaît pas, mais croit que ; ce qui est sûr c'est que Poivre nous embrouille et ne prouve rien.]

5° Depuis le premier moment auquel j'avais connu le S^f Aublet, je n'avais eu que des politesses pour lui [Il nous a dit le contraire quelques lignes plus haut] , et aucun sujet de mécontentement personnel ne pouvait le porter à parler contre moi, et à faire des mémoires contre mes plants : il était donc animé par quelque agent supérieur, par quelque ennemi secret, et je n'ai jamais connu d'autre ennemi de mon projet que le S^f Duvelaër et ceux de son parti ; car j'ose dire que je n'avais alors que des amis à l'Isle de France.

6° Puisque le S^f Aublet se mêlait si ouvertement d'une affaire qui ne devait pas naturellement le regarder, il était donc persuadé qu'il avait une mission secrète pour s'en mêler.

7° Puisqu'il violait si hardiment un secret de la dernière importance, il comptait donc sur la protection de certaines personnes pour lui assurer l'impunité de sa faute.

8° Puisqu'il envoyait hardiment des mémoires à la Compagnie, sur des choses qu'il ne connoissoit point du tout, il était donc bien assuré que ces mémoires quelque faux et ridicules qu'ils pussent être étaient attendus, et seraient appuyés par des gens puissans.

« Si l'on rapproche de ces remarques les soupçons unanimes et trop bien fondés des habitans, chez lesquels les muscadiers avaient péri, et la rencontre du S^f Aublet rôdant pendant la nuit autour d'un jardin où étaient deux de ces plants, qui sont morts peu de jours après d'une façon peu naturelle, pourra-t-on ne pas reconnaître dans cet homme l'instrument funeste employé pour les détruire. Je n'exagé-

l'Isle de France. Entre temps bien des propos désobligeants sur Poivre ont circulé à Paris, accusations sans aucun rapport avec les épices.

rerai rien, le simple et fidèle exposé des faits qui ont suivi suffira pour changer les probabilités en évidence, et pour arracher le voile épais qui a couvert jusqu'ici le mystère d'iniquité le plus odieux. J'abbrege le plus qu'il m'est possible. [Voilà bien des discours, mais pas le début d'une démonstration.]

« Peu de jours après mon départ de l'Isle de France pour mon second voyage de Manille en Mai 1754, un directeur de la Compagnie passa à l'Isle de France avec le titre de Commissaire du Roi, et de commandant général de tous les Etablissements français aux Indes avec les plus grands pouvoirs du Roy et de la Compagnie.

« Rien en apparence ne devait être plus heureux pour moi que le passage d'un directeur commissaire revêtu de toute l'autorité de la Compagnie ; il pouvait faire savoir au Gouverneur de l'isle les intentions de son corps au sujet de ma mission, réparer par des ordres courts le long silence de la Direction, et mettre fin à l'abandon dans lequel elle m'avait laissé languir pendant plusieurs années. Les plants de muscadiers que j'avais récemment transplantés dans l'isle étaient pleins de vie: averti par M. Bouvet qui avait connaissance des lieux où je les avais déposés, il pouvait les voir et rendre compte à la Compagnie comme témoin oculaire et irréprochable, de l'état et de la qualité de l'acquisition précieuse dont je venais d'enrichir sa Colonie.

« Un objet aussi important aurait eu dans pareil cas toute l'attention d'un Commissaire hollandais, il méritait sans doute celle d'un Directeur citoyen envoyé par une Compagnie de commerce : notre Commissaire français ne le jugea pas digne d'un seul instant de la sienne.

« Une conduite si extraordinaire paraîtrait incompréhensible à quiconque ignorerait que ce Commissaire n'était qu'un cœur et qu'une âme avec le S^r Duvelaër, cet ennemi déclaré de mon projet qui leur était connu, que le poste qu'il occupait était à certains égards l'ouvrage de leur parti et que sa mission en était le triomphe. Je me garderai bien de pousser les réflexions plus loin, je me tais sur tout ce qui ne regarde pas directement l'affaire dont je dois rendre compte.

« Je me suis trompé lorsque j'ai dit que notre Commissaire ne jugea pas dignes de son attention les plants d'épicerie que j'avais apportés à l'Isle de France. Il est vrai qu'il ne témoigna pas la moindre curiosité de les voir, quoique l'on puisse assurer qu'il a vu d'ailleurs jusqu'aux infiniment petits de la colonie. La vue et l'examen de ces plantes devenaient fort inutiles dans le dessein où il a paru que l'on était de n'en rendre compte à la Compagnie que suivant les vues du parti auquel on était attaché. Je trouvai en effet à l'Isle de France une copie d'un journal envoyé à la Direction de Paris par M. le Commissaire dans lequel il est fait mention des plants d'épicerie que j'avais transplantés dans notre Isle. Cette copie avait été communiquée aux Indes par l'infidélité de quelque secrétaire. [Lire en annexe le journal de Godeheu]

« On trouve dans ce journal des éloges souvent répétés du S^r Aublet, et particulièrement à l'article 28 Mai 1754, on lit un panégyrique fastidieux qui ressemble à un extrait tiré de la Vie des Saints et appliqué à un homme qui a toujours été l'objet du mépris de toute la colonie de l'Isle de France.

« A l'article du 4^e Juin de la même année, après avoir appuyé un mémoire du S^r Aublet contre moi, l'auteur du journal rend compte de ce qui regarde ma mission dans ces termes remarquables : *ce mémoire du S^r Aublet me donne occasion de parler ce soir à M. Bouvet du S^r Poivre et de ses expéditions. Il s'est répandu sur les louanges de cet Exmissionnaire, a fort exalté les plants qu'il a rapportés sur la foy du S^r Mabilille et que le S^r Aublet soutient faux — enfin il a fait armer un vaisseau exprès commandé par le S^r LE BRUN, pour porter le S^r Poivre dans les Molucques où il doit prendre encore d'autres plants : mais si j'en crois d'autres discours, le S^r Poivre lié d'intérêt avec le S^r Mabilille doit rapporter de Timor beaucoup d'esclaves qu'il mettera en passant au port du Sud-Est où le S^r Mabilille est résident. Les S^r Mabilille et Poivre ont jetté au port du Sud-Est le plan d'une très belle habitation.*

« Je ne répondrai rien aux derniers articles de ce rapport infidèle dont l'énoncé détruit par les faits n'a jamais existé que dans l'imagination du journaliste : un Commissaire chargé des affaires les plus importantes aurait pu s'épargner à lui-même et à la Compagnie la narration de ces rêves dans lesquels il n'y a d'heureux que la prédiction de mon passage à Timor que je ne prévoyais pas certainement moi-même dans le tems auquel le journal l'annonçait : la première partie de ce rapport mérite plus d'attention.

« M^r le Commissaire n'a donc pas ignoré qu'il y avait à l'Isle de France des plants de muscadiers, mais pourquoi si peu de curiosité pour voir des plants aussi précieux ? MM. Bouvet et Mabilille disent

qu'ils sont vrais, le S^r Aublet les soutient faux : dans cette différence de sentimens pourquoi ne pas les voir ? pourquoi dans l'incertitude (si l'opinion du S^r Aublet pouvait en former une) ne pas donner des ordres pour leur conservation ? pourquoi ne pas en couper une branche, l'envoyer en France, la faire examiner par nos savants botanistes, et mettre la Compagnie en état de s'éclaircir sur un fait si important pour son commerce et ses colonies ? Ne semble-t-il pas que l'on craignait d'instruire la Compagnie sur une acquisition aussi intéressante ? pour moi qui n'avais pas les mêmes craintes, j'ai envoyé à M. Bernard de Jussieu une branche de mes plants, et ce savant qui l'a reconnue pour être la branche d'un vrai muscadier, est en état de faire connaître à la Compagnie la qualité du présent que je lui avais fait. [Sans doute peut-on répondre à Poivre que Godeheu ne souhaitait pas voir des plants dont la vue ne lui apprendrait rien et dont il ne se souciait nullement. De plus, l'envoi « d'une branche » de plants hauts de quelques centimètres à Jussieu est impossible, et incroyable la proposition que Godeheu ampute d'une branche un des cinq malheureux plants.]

« S'il était permis de comparer un instant la conduite de notre Commissaire français en cette occasion, avec celle des Commissaires hollandais envoyés en différens tems dans les isles Molucques, dont le rapport fait leur Compagnie est certifié sous serment ; d'un côté quel détail dans les recherches ? que d'informations faites sur les lieux ? que d'instructions envoyées à la Compagnie. Combien d'ordres sages donnés aux Conseils et aux gouverneurs d'Amboyne et de Banda pour assurer la possession d'un trésor tel que l'épicerie et pour en augmenter le produit ? En un mot quelle fidélité, quel zèle, quel amour de la patrie ? de l'autre côté, quelle misère ! j'ai presque dit : quelle trahison des interests de la Nation ?

« Je voudrais pouvoir me persuader que dans la conduite de notre Commissaire il n'y a eu que de la négligence : mais trop de faits contraires s'y opposent, et font naître dans mon esprit une foule de réflexions toutes plus affligeantes les unes que les autres.

« J'abrège : les plants précieux qui devaient en peu de temps faire les richesses de nos colons de la Compagnie, et de la nation, périrent quelques tems après le départ de M*** [Godeheu⁶] pour Pondichéri. Un vaisseau postérieur expédié de l'Isle de France pour les Indes put y porter la nouvelle de leur destruction, et le premier bâtiment qui revint de ce pays là à l'Isle de France y apporta une lettre par laquelle le Commissaire général ordonnait d'augmenter les appointemens du S^r Aublet de sept cents et quelques livres, en considération d'un remède que cet apoticaire prétendu lui avait envoyé aux Indes. Ce sont les termes de la lettre que j'ai lue. [Poivre accuse donc Godeheu d'avoir payé Aublet pour avoir détruit les plants. Ces lettres, si elles existaient, ne prouveraient d'ailleurs rien. Mais où sont ces lettres ? A qui étaient-elles adressées ?]

« Il est à remarquer que cet homme dont on payait si généreusement le remède n'en avait encore composé aucun pour l'hôpital et pour les colons dont les santés étaient confiées à ses soins, et il coûtait déjà à la Compagnie des sommes considérables. Il est encore fort singulier que le sujet le plus décrié de toute l'Isle soit le seul à qui notre Commissaire ait fait du bien dans son passage aux Indes. [Le plus décrié, quel sens cela a-t-il ? De quoi l'accuse-t-on ? Poivre se plaint à s'appuyer sur la vox populi.]

« Voilà dans l'exacte vérité la perte des plants d'épiceries que j'avais apportés en 1753, avec les circonstances les plus remarquables qui accompagnèrent cette perte, telles que je les appris au retour de mon second voyage en 1755. Je reprends le fil de ma relation ». [Nous interrompons le récit de Poivre pour traiter de ce premier épisode.]

*

1^{er} épisode – Réfutation

Remarque générale : Poivre a l'art d'accuser en s'appuyant sur des : « *on m'a dit, certains rapportent, des lettres prouvent, etc...* », mais aucune pièce n'est apportée pour étayer ces dires. On jugera de la pertinence de propositions telles que : *les soupçons unanimes et trop bien fondés des habitans.*

⁶ Godeheu est arrivé à l'Isle de France le 25 mai 1754 et en est reparti le 5 ou 6 juin. Poivre s'était embarqué sur *la Colombe* le 1^{er} mai.

En confrontant les différentes sources aux propos de Poivre, voici comment nous apparaît cet épisode des épices. Quand Poivre rejoint l'Isle de France au retour de sa première quête des épices, il constate que le pouvoir au sein de la Compagnie des Indes a changé. David, le directeur influent qui avait soutenu le projet des épices, a perdu la main. Duvelaër est maintenant l'homme fort, et il est hostile au projet de conquête des épices. Son opinion est-il dû à ses origines hollandaises ou à d'autres considérations ? Peu importe. On croit volontiers que Godeheu est proche de Duvelaër et dans les mêmes sentiments, ainsi les épices ne l'intéressent pas, et pour des motifs qui nous échappent, il tient des propos désobligeants sur Poivre. En revanche, il affectionne son poulain, Aublet le mal-aimé. Aublet ne croit pas un instant au projet de conquête des épices, c'est ce que nous apprend son autobiographie, sans qu'on puisse savoir de quand date cette conviction : a-t-il été conditionné en ce sens avant d'être nommé apothicaire à l'Isle de France ? S'est-il convaincu de cela dès son arrivée sur l'île ? Ou suite aux échecs de Poivre ? Ou encore après avoir été injurié et diffamé par Poivre et son parti ? Sans doute ses sentiments se sont-ils renforcés, exacerbés au fil des événements. Il semble bien cependant que dès les premiers plants rapportés, il ait raconté qu'il ne s'agissait pas des gérofliers du commerce. Était-ce du dénigrement, de la confusion ou de la clairvoyance ? On n'a pas bien compris s'il les avait vus ou non, et on ne sait que penser de ces muscadiers. Poivre lui-même nous dit que l'un des cinq plants, le plus vigoureux n'était pas de la même origine⁷. Nous supposons que ces plants étaient de la meilleure qualité⁸, et par conséquent, en les dénigrant, Aublet s'était trompé ou avait voulu nuire à Poivre. S'il était mandaté pour faire périr les plants, on ne voit pas quel intérêt il aurait eu à se faire remarquer par une attitude hostile. Quoiqu'il en soit le jugement d'Aublet était de peu de conséquence, ses éventuels sévices contre les muscadiers sont d'une autre gravité.

Croyons un instant à l'accusation de Poivre et voyons comment Aublet aurait pu commettre son forfait. Poivre nous fournit les précisions suivantes (rapport David) :

« Avant son départ de l'Isle de France il parcourut les différentes habitations pour y chercher quelque endroit propre à la culture et à la conservation des plants de muscadiers qu'il avait jusque là conservé dans les caisses de Manille, faute d'un terrain disposé à les recevoir. Quelques-uns avaient beaucoup souffert et ils demandaient tous à être mis en pleine terre. Il en plaça deux chez le Sieur de Longchamp aux plaines d'William, deux chez le Sieur Frichot au quartier de Moka, dans les deux endroits de l'île les moins mal disposés pour cela. Il donna le cinquième à M. Le Juge au quartier des Pamplemousses. Il tira des deux premiers habitants un reçu avec la description des plants qu'il leur remit. Il n'en tira pas de M. Le Juge parce que son plant était sans feuille et dans un état mourant. C'était celui de Mindanao qui étant d'abord le plus vigoureux s'était flétri subitement et d'une façon peu naturelle, peu de jours avant que le sieur Le Poivre le remit à M. Le Juge. ».

On s'étonne d'abord que les autres lettres et récits ne mentionnent pas cet épisode suspect avant le départ de Poivre. Aucune précision sur les suites de l'accès de faiblesse de ce plant. S'était-il rétabli ou non ?

Un peu de topographie : Aublet habite au Réduit, au quartier de Moka. A vol d'oiseau, il doit être à une bonne dizaine de kilomètres des plaines de Wilhems et des Pamplemousses, soit un périple aller-retour d'environ trente kilomètres pour se rendre chez Le Juge ou chez Longchamp. On pourrait donc croire à une expédition nocturne chez Frichot, chez les deux autres c'est plus compliqué, et d'ailleurs Poivre ne parle que d'une seule expédition à une lieue de chez lui. L'hypothèse d'un sabotage dans des expéditions nocturnes semble hautement fantaisiste.

Le récit du constat du sabotage est plus précis dans la lettre du 15.11.55 :

⁷ Poivre au Comité, le 10 janvier 1754 : « Les cinq plants ont été débarqués ici en assez bon état. Trois avaient les branches fortes et vigoureuses avec des feuilles. Les deux autres que j'avais mis à bord du *Lys* ont perdu dans la traversée toutes leurs feuilles : mais ils poussent aujourd'hui de tout côté. Des cinq plants il n'y en a que quatre qui soient de ceux que j'avais à Manille et dont vous avez pu voir l'espèce par les noix que j'ai envoyé en France. Le cinquième plant m'a été apporté de Mindanao. On m'a assuré qu'il était de la vraie espèce. Ce dernier est en meilleur état que les autres ».

⁸ Il est presque certain que les quatre muscadiers de Manille étaient d'une espèce sans intérêt. En effet, l'expédition de 1770 rapporta des muscades de Manille qui furent expertisées à Paris et reconnues « sauvages, très peu aromatiques ». (P. V. de séance du 17 fév. 1773 de l'Académie des Sciences : => Base docu.)

« Vous dirai-je que autour du tronc d'un de ces plants morts on a trouvé un paquet de filasse, caché dans la terre, et qu'on a justement soupçonné cette filasse d'être empreinte de quelque drogue mercurielle, car le plant est mort subitement dans une nuit. Vous dirai-je qu'on a plusieurs fois surpris le Sr Aublet à roder autour du jardin où étaient deux de ces plants, pendant l'absence du maître. »

Pourquoi y aurait-il eu du poison autour d'un seul des plants ? Qui aurait fait de telles investigations en l'absence de Poivre ? Et toujours le même procédé : « on a justement soupçonné ».

Sauf à vouloir nuire absolument au Sr Aublet, pourquoi ne pas envisager une autre hypothèse : les cinq plants ne seraient-ils pas morts tout simplement de maladie, de soins inappropriés ou d'un défaut d'acclimatation ? Cinq décès sur cinq plants, ça peut paraître beaucoup. On a noté cependant que l'un était dans « un état mourant », et que « quelques-uns avaient beaucoup soufferts ». Sur cinq plants, il ne devait donc pas en rester beaucoup en bon état !

Par ailleurs, les colons réussissaient très mal dans cette nouvelle culture, comme Poivre le signale au ministre quelques années plus tard quand, intendant, il se désole du sort des épices nouvellement apportées :

A l'Isle de France, ce 2 avril 1771

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous assurer que les plants d'épicerie transplantés dans mon jardin de Monplaisir y réussissent très bien. Ils sont actuellement en état de végéter d'eux-mêmes sans beaucoup de soins, et ils donnent les plus grandes espérances. Je sais qu'il y a quelqu'un de ces plants qui ont réussi en petite quantité dans chacun des quartiers de l'île. Nos colons ne sont pas assez agriculteurs pour avoir donné à des plants aussi précieux les soins qu'ils exigeaient, et j'aurais beaucoup mieux fait pour l'avantage de la colonie de me charger moi-même de la culture de tous les plants et de toutes les graines, mais il eût fallu pour cela que je n'eusse pas été attaché au Port par la nécessité absolue du service.

L'hypothèse d'une mort naturelle semble de très loin la plus probable, et les preuves du contraire n'existent pas. On ne peut se contenter de quelques rumeurs circulant sur l'île où, si l'on comprend bien, Aublet n'avait pas que des amis.

=====

2^e épisode - Poivre poursuit son accusation.

[Nous reprenons les propos de Poivre à l'endroit où nous l'avons interrompu.]

« Après avoir remis ma cargaison de Manille et de Timor dans les magasins de la Compagnie à l'Isle de France, et rendu mes comptes, je présentai au Conseil un sac de noix muscades et de geroffles mûrs que j'avais reçu du Gouverneur de Sambuangan lors de mon passage dans son isle. Je priai le Conseil d'examiner ces fruits pour en reconnaître la qualité et en rendre témoignage à la Compagnie. Mon but en présentant ces épiceries telles qu'on les recueille sur les arbres, mais trop vieilles pour être semées, était uniquement de prouver à la Compagnie qu'on pouvait avoir des graines de vraie épicerie malgré les précautions des Hollandais dans les Molucques ; ce qui prouve en effet sans réplique la possibilité de l'exécution de mon projet contre le S^r Duvelaër qui le traitait de chimérique. [Ce discours est celui que tient Poivre à son retour en France, il est en contradiction avec celui qu'il tenait à l'Isle de France. Lire réfutation, sac de noix.]

« Je remis encore au Conseil une petite caisse qui contenait un plant de muscadier, le seul qui me restait des onze plants que j'avais embarqués à Timor, avec une noix germée. Je présentai en même temps une description du plant. Le Conseil confronta l'une avec l'autre, il examina la noix avec son germe, il reconnut la justesse de la description et la réalité du germe sortant de la noix, il reconnut

également les noix muscades dans leurs cocques et les geroffles murs que j'avais présentés pour être les graines de vraies épicereries telles que je les disais être. Enfin il fut dressé un procès-verbal qui atteste la vérité que j'avance. [On ne voit pas bien quelle compétence avait le Conseil pour expertiser ces plants.]

« Comme je n'étais que trop convaincu de la mauvaise volonté du S^r Aublet qui ne faisait plus un mystère de la mission secrète qu'il avait reçue des ennemis de mon projet, je voulus le mettre à une dernière épreuve. Je priai le Gouverneur de vouloir bien faire assister le dit S^r Aublet à l'examen des graines et plant d'épicerie que je présentais au Conseil et au procès-verbal qui devait attester le résultat de cet examen. [Jamais Aublet n'a convenu d'une quelconque mission secrète.]

« Il fut appelé et parut aussitôt. Il convint avec le Conseil de la justesse de la description : mais se rappelant avec embarras ce qu'il devait à ses derniers bienfaiteurs, il déclara qu'il regardait le plant présenté comme un arècquier et la noix adhérente au plant ainsi que celle qui germait, pour des noix arcs, mais sans en dire aucune raison : il ne me fut pas difficile de convaincre le Conseil de l'absurdité avancée par le S^r Aublet, puisque l'arècquier est un palmier et que le plant en question ressemblait à un poirier ; d'ailleurs la noix Arc n'a point de cocque, mais seulement un brou qui est un tissu de filasse, et le S^r Aublet avait reconnu une cocque véritable aux noix que je présentais. Si le dit S^r avait été sincère et bien intentionné, il aurait avoué franchement qu'il ne connoissait pas plus l'arècquier que le muscadier. [Poivre mène le jeu en vrai bonimenteur, il embrouille Aublet dans des contradictions, mais il ne peut changer la piètre réalité des épices qu'il a rapportées.]

« Malgré une preuve si convaincante de la mauvaise disposition du S^r Aublet, le Conseil le chargea de la culture du plant ainsi que de la noix germée, avec ordre de les représenter dans l'état où ils se trouveraient dans le cas où ils viendraient à mourir. [Il semble qu'il ne soit plus question de faire cultiver le sac de noix. Mais comment justifier qu'Aublet ait été chargé de cette culture !!]

« Vingt-huit jours après avoir reçu ce plant, le dit S^r le rapporta au Conseil arraché, brisé et défiguré, disant qu'il était mort deux jours après l'avoir reçu, et que la noix que l'on avait vue germée n'avait point eû de germe quoiqu'il l'eût lui-même reconnu et signé dans le procès verbal. [On ne peut exclure qu'Aublet, irrité d'avoir été mené en bateau et d'avoir été contraint de se charger de cette culture, ait bel et bien détruit le plant et la noix. C'était sans conséquence.]

« Il présenta à cette occasion un écrit plein d'absurdités et de contradictions, auquel je répondis et prouvay que le S^r Aublet avait méchamment détruit le plant et la noix germée dont la culture lui avait été confiée. Ce plant détruit a été envoyé à la Compagnie dans l'état où le S^r Aublet l'a rapporté, et quelque défiguré qu'il soit, j'ose assurer qu'un savant botaniste tel que M. Bernard de Jussieu y reconnaîtrait : 1° que c'était un muscadier ; 2° qu'il a péri violemment. [B. de Jussieu aurait surtout reconnu un muscadier d'une espèce sans valeur marchande.]

===

2^e épisode - Réfutation

Le sac de noix.

On vient de lire qu'à son retour en France, Poivre écrit à propos du sac de noix de gérofle et muscade : *Mon but en présentant ces épicereries telles qu'on les recueille sur les arbres, mais trop vieilles pour être semées, était uniquement de prouver que ...*

Ce n'est pas comme ça qu'il avait présenté la chose en débarquant à l'Isle de France. D'ailleurs, dans le cas contraire, il n'aurait pu se vanter d'avoir accompli sa mission, puisque les seuls girofles qu'il ait jamais rapportés sont les antofles contenues dans ce fameux sac. De l'Isle de France il écrivait alors au ministre : *J'ai remis au Conseil le petit sac de noix muscades et de girofles mûrs ou antophiles que j'avais reçu du gouverneur de Sambuangan.* (Poivre 15.11.55). Il ne dit pas qu'elles sont trop vieilles.

Elles ne sont pas trop vieilles non plus dans la requête que Poivre présente au Conseil de l'Isle de France le 30 septembre 1755 :

« je vous fais part du bonheur que j'ai eu d'acquérir au péril de ma vie ... quelques graines mûres de vrais géofliers et muscadiers ... Je vous déclare de plus que ... j'ai acquis ... plusieurs pieds de vrais muscadiers ... et qu'il ne m'en reste qu'un seul vivant avec des feuilles, et une noix que j'ai plantée qui commence à germer... je vous supplie donc, Messieurs, d'être admis à vous les remettre ainsi que les graines de géofliers et noix de muscadiers qui me restent, pour être par vos ordres cultivés ainsi que vous le jugerez convenable. »⁹

Pas de doute, à l'époque, les *graines de géofliers et noix de muscadiers* ne sont pas trop vieilles et doivent être cultivées. Et ce sont ces graines et ce plant que Poivre et le Conseil qui n'y connaissait rien sommaient Aublet de reconnaître de la meilleure qualité, malgré ses réticences.

Le plant et la noix germée de muscadier.

Pour en connaître l'origine, laissons Poivre nous raconter comment il s'est procuré ses muscadiers sur l'île de Timor (Poivre 15.11.55) :

J'ai déclaré au gouverneur et à son secrétaire que je regardais ces noix comme une espèce sauvage ou dégénérée, quoique des gens du pays assurassent que c'était des vrais pala (muscades), et que les longues, surtout la plus grosse, devaient être beaucoup plus aromatiques que les autres que j'avais ouvertes. Je n'ai osé ouvrir celle-ci, crainte de perdre le plant qui y tenait. J'ai aussitôt transplanté dans des sçeuillots¹⁰ ce qu'il y avait de meilleur parmi tous ces plants. J'en ai compté onze bien vivants, quoique dans ce nombre il n'y en eut que deux ou trois dont le pivot fut bien entier. Je les ai tout de suite transportés à bord. »

On pourrait penser que si Poivre n'a pas de doute sur la qualité *sauvage*¹¹ des plants, il puisse subsister un doute sur la qualité de la grosse noix qu'il n'a pas osé ouvrir. Mais en fait, lors de son passage à Timor, Poivre s'était convaincu que cette île ne possédait pas la muscade marchande. La preuve nous est fournie bien plus tard, en 1768, quand intendant, il envoie Cornic à Timor pour les épices. Ses instructions sont très claires¹² : il ne doit pas se mettre en quête d'une quelconque production de cette île, mais de plants que les Macassars auraient ou pourraient apporter des îles à épices. D'où tenait-il cette connaissance du manque d'intérêt des plants natifs de Timor, sinon de son passage en 1755. Poivre avoue d'ailleurs à moitié (lettre du 15.11.55) : *« Je regrette ces premiers plants tout autrement que celui qui a péri en dernier lieu entre les mains de votre apothicaire. Quoique celui-ci fut un muscadier, il y avait une grande différence entre les premiers et celui là »*. Eh oui, ce dernier était sauvage, sans aucun intérêt !¹³

L'assemblée du Conseil et les procès-verbaux ne sont qu'une mascarade. Le gouverneur et tous les conseillers sont parfaitement incompétents mais favorables à Poivre. Tout est fait pour désarçonner Aublet qui ne reconnaît pas le vrai muscadier décrit par Rumph¹⁴, et pour cause, mais il s'emmêle un peu devant cette assemblée d'inquisition.

Le plus extraordinaire dans cette affaire, c'est qu'Aublet ait été chargé de cette culture. Poivre a-t-il oublié qu'il n'avait pas voulu lui remettre ses plants la première fois alors que rien ne s'y opposait ? A-t-il oublié que depuis son retour sur l'île, il a accusé Aublet d'avoir fait périr les plants qu'il y avait

⁹ On trouvera le texte intégral dans notre documentation.

¹⁰ *Seillot* : terme de marine : grand seau ; terme viticole : comporte

¹¹ Le terme *sauvage* ne semble pas approprié, car l'espèce marchande croit naturellement dans les îles des Moluques, elle est donc elle aussi *sauvage*.

¹² Le 4 février 1768 : Instructions à Cornic. (A.N. Col C/4/22)

¹³ Dans ses conversations avec Malesherbes en 1758, Poivre confirme son appréciation sur la qualité de la muscade de Timor : *« M. Poivre ... m'a répondu que l'espèce trouvée à Timor est différente des véritables épicerias. C'est une espèce bâtarde qui se trouve même dans les îles à véritables épicerias, sauvage dans les bois, et qui n'y a pas plus de qualité qu'à Timor. »* (Base docu => année 58)

¹⁴ Rumph ou Rumphius (Georg Everhard) est Hollandais, botaniste à ses heures, employé de Compagnie des Indes Néerlandaise. Son ouvrage *Herbarium Amboinense* est à cette époque la référence concernant la flore des Moluques.

laissés ? On ne peut soutenir que c'est le Conseil seul qui aurait pris cette décision contre la volonté, et de Poivre, et d'Aublet. Pour quelle raison ? Aublet écrit à ce propos : « *On pense bien qu'après les altercations que ma différence d'opinion avait occasionnées au Conseil entre M. Le Poivre & moi, je refusai de me charger de la culture de ces substances, dans la crainte que le mauvais succès ne fut un prétexte de me calomnier, & j'ajoutai que M. Le Poivre, les cultivant depuis trois mois, il pouvait continuer, sur-tout ayant un Jardinier blanc à ses ordres ; mais le Conseil usa de son autorité pour me contraindre.* »

Décision parfaitement incroyable ! On ne peut imaginer un seul instant que Poivre ait laissé l'unique fruit de cinq années d'efforts, le rejeton de ses espérances, s'anéantir entre les mains d'Aublet, le dévoyé, l'incapable, le moins que rien ; sauf à vouloir lui faire porter le chapeau de son échec.

En conclusion de cette affaire.

Poivre avait passé cinq années de sa vie à courir les océans à la recherche des fabuleuses épices. De telles expéditions dans des mers quasiment inconnues étaient alors terriblement aventureuses et Poivre dut affronter quantité d'obstacles au cours de sa mission. Cependant, il revenait bredouille, et cela il ne pouvait l'admettre. D'où trois échappatoires : la première, la Compagnie des Indes ne lui avait pas fourni les moyens nécessaires ; la deuxième, il manquait à l'Isle de France un jardin d'acclimatation agencé tel qu'il l'avait réclamé ; enfin et surtout, il y avait à l'Isle de France un ennemi de l'intérieur, Fusée-Aublet, mandaté pour saboter son entreprise.

Fusée-Aublet n'était pour rien dans cet échec. Poivre en le diffamant s'en fit un ennemi qui ne cessa de plaider contre le développement de la culture des épices dans les colonies françaises. Ainsi, pendant bien des années, jusqu'à la mort d'Aublet, Poivre ne put que s'agacer des propos tenus par l'apothicaire. Aublet est mort le 6 mai 1778, à l'âge de 55 ans. Comme son autobiographie en témoigne, toute sa vie, il souffrit de cette tache à son honneur¹⁵ et se sentit obligé de justifier sa conduite. Il ne pouvait effacer de sa mémoire les calomnies déversées sur lui à l'Isle de France.

Un colon de l'Isle de France, Joseph-François Cossigny, imagina plus tard que soit érigée au jardin de Monplaisir une pyramide sur laquelle seraient inscrits « *les noms des citoyens qui ont bien mérité de la colonie, en y introduisant des végétaux utiles.* »¹⁶. Il y plaçait bien sûr son ami Poivre, mais Aublet y figurait aussi pour avoir multiplié les arbres et des plantes utiles. Ainsi, depuis 1861, au Jardin des Pamplemousses, gravés dans la pierre de l'obélisque Liénard, concrétisation du projet de Cossigny, sont associés dans un même hommage les noms de Poivre et d'Aublet.

* * *

Fusée-Aublet, esclavage et racisme.

La mémoire de Fusée-Aublet reste attachée à l'*Histoire des plantes de la Guyane française*, un ouvrage qui fut longtemps une référence pour les botanistes. Dans cette savante étude, au catalogue des plantes, Aublet a joint plusieurs petits mémoires sur divers sujets parmi lesquels on remarque celui sur le muscadier, prétexte à revenir sur la controverse à l'Isle de France et à se justifier des accusations portées contre lui. Également, en guise de préface, une autobiographie lui permet de revenir sur son

¹⁵ Cette mauvaise réputation était même remontée jusqu'au jeune roi. (Lettre de Louis XVI en annexe). Preuve du ressentiment d'Aublet, les deux extraits de l'*Histoire des plantes de Guiane* reproduits en annexe. Également dans notre base documentaire (Sans-date n°4) : la réponse d'Aublet à un extrait du journal de Poivre d'août 1767.

¹⁶ Moyens d'amélioration et de restauration proposés au gouvernement et aux habitants des colonies ou ... ; par le citoyen J.-F. Charpentier Cossigny. Paris, an XI.

action à l'Isle de France. Un autre petit mémoire doit absolument être cité : *Observations sur les Nègres Esclaves*.

Aublet apporte une justification économique à l'abandon de l'esclavage, mais d'autres avant lui, Poivre est de ceux-là, avaient déjà expliqué que la terre est mieux cultivée par des mains libres. Il n'est pas le premier non plus à affirmer que les prétendus vices et tares du Noir esclave ne sont que des effets de l'esclavage (ces deux idées étaient déjà présentes dans la conclusion du *Ziméo* de Saint-Lambert intitulée *Réflexions sur les Nègres*, paru en 1769¹⁷ « Il n'est pas plus vrai que les nègres, en général, soient paresseux, fripons, menteurs, dissimilés ; ces qualités sont de l'esclavage, et pas de la nature. ». Ce qui nous a semblé original, c'est l'absence totale de racisme dans le discours d'un homme qui, contrairement à nos philosophes des lumières, s'était frotté aux réalités de l'esclavage, et avait su dépasser les barrières culturelles. C'est un discours compassionnel : « Vous éviterez les reproches que votre cœur doit vous faire, d'avoir traité ou fait traiter comme des bêtes, des êtres qui ne diffèrent en rien de vous, que par des circonstances qui devraient vous attendrir en leur faveur ». D'ailleurs, cette compassion pour le sort des nègres esclaves n'aurait pas été appréciée et lui aurait valu son départ de Saint-Domingue¹⁸. Nous traiterons ailleurs de la position de Poivre à ce sujet, ici nous avons plaisir à reproduire le mémoire de Fusée-Aublet sur l'esclavage. Il était déjà accessible en ligne, cette version sous forme texte facilitera les citations.

Annexes biographiques sur Fusée-Aublet.

Comme nous venons de le dire *L'Histoire des plantes de la Guyane française* est une source incomparable pour les biographes. On trouvera en annexe : la préface, véritable autobiographie, et les Observations sur le muscadier où Aublet revient sur les événements de l'Isle de France et répond aux attaques de Poivre.

Quelques extraits de correspondances : Propos désobligeants de Poivre sur Aublet. Des années plus tard, Poivre et ses amis continuent à se plaindre d'Aublet. Le gouverneur Magon et le comte d'Estaing, le futur amiral, sont d'une opinion contraire.

Le journal de Godeheu en témoigne, Aublet était très mal perçu par les administrateurs de la colonie.

Une lettre de Louis XVI nous apprend qu'Aublet a été jugé digne de lui être présenté. Il est certain que cette nouvelle a dû provoquer une crise d'urticaire chez Poivre qui n'a jamais eu cet honneur. Il fut bien reçu par Louis XV, mais avec beaucoup de froideur, et de plus, entre les deux monarques, le cœur de Poivre ne balançait pas.

Un manuscrit de la BNF, révèle un élément de la vie privée d'Aublet : une liaison avec une esclave noire dont il eut trois enfants. Nous le reproduisons en y joignant quelques éléments biographiques fournis par les Archives Nationales et celles du Muséum d'Histoire Naturelle. Il y est fait état du mariage en 1775 d'Aublet avec la mère de son fils.

Poivre mettait en doute les connaissances botaniques de l'apothicaire Aublet, un extrait de correspondance d'Antoine-Laurent de Jussieu nous apprend que les illustres botanistes que furent Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu n'étaient pas du même avis. De plus nous reproduisons partie d'une biographie d'Aublet qui montre que les propos de Poivre sur l'incompétence de Fusée Aublet étaient parfaitement inappropriés¹⁹.

L'astronome Guy Pingré séjourna un mois à l'Isle de France en 1761. Il eu l'occasion de visiter le domaine du Réduit en compagnie d'Aublet le 17 septembre, deux jours avant que ce dernier ne quitte

¹⁷ Du Pont de Nemours, sur le conseil de Turgot l'avait longuement analysé dans les *Éphémérides*, en juillet 1771. On lira à ce sujet *L'antiesclavagisme des physiocrates et des philosophes* dans *Anthropologie et histoire au siècle des lumières* de Michèle Duchet.

¹⁸ Selon une note de Moreau de Saint-Méry citée par Michèle Duchet *Anthropologie et histoire au siècle des lumières*. Réédition Albin Michel, 1995, p.121.

¹⁹ Sur ses travaux on lira (en ligne sur Gallica) : Bulletin de géographie historique et descriptive, année 1897, pp.425-469, *Les recherches scientifiques de Fusée Aublet à la guyane française*, par H. Froidevaux.

la colonie. Il fait une description de ce jardin que nous reproduisons ici car c'est un hommage au travail de l'apothicaire. Au moment de quitter la colonie, Pingré porte un jugement sur Aublet qui nous semble une bonne explication à ses difficultés : « Je crois ce naturaliste-chimiste honnête et intelligent, mais il est trop sincère ; toute vérité lui pèse, il la répand partout ; et toute vérité, selon le proverbe, n'est pas bonne à dire. Il s'est fait presque autant d'ennemis à l'île de France qu'il y a d'habitants. »

*

FUSÉE-AUBLET²⁰

Jean-Baptiste-Christophe **FUSEE-AUBLET**, naquit à Salon, le quatre novembre 1723. [...]

Ce fut pendant le séjour d'Aublet à l'île de France, que l'intendant Poivre chercha à introduire les épicerie des Moluques dans nos colonies ; il y eut de regrettables démêlés entre lui et Aublet qui était chargé du Jardin Botanique. Quelque défaut de sympathie dans le caractère produisit ce dissentiment malheureux chez des hommes si bien faits pour s'entraider et s'estimer ; les ennemis d'Aublet en profitèrent pour publier qu'il avait cherché tous les moyens possibles de contrarier cet illustre administrateur. Il est probable que le déplaisir qu'il éprouva de ne pouvoir concilier ses vues d'amélioration agricole avec celles de M. Poivre, le déterminèrent à rentrer en France. Il revint à Paris en 1762, mais avant son départ il donna la liberté à tous ses esclaves.

Indépendamment des soins qu'exigeait l'emploi qu'il exerçait à l'île de France et du temps qu'il consacrait à ses études favorites, il se chargea de faire construire une route du Port Louis au Port Bourbon. Son activité était continue et rien ne le charmait plus que d'agir incessamment. Cependant on regrette qu'il ne nous ait presque rien laissé sur l'île de France ; le long séjour qu'il y avait fait devait lui avoir rendu faciles les investigations de toutes les parties de cette île et des terres voisines ; il est probable que les contrariétés qu'il éprouvait de la part de ceux qui étaient autour de lui, et la surveillance continue qu'il devait attacher à son service, l'empêchèrent de décrire les productions de cette île, alors moins connue. Son herbier renfermait des plantes des différentes localités de l'île, mais il n'y avait pas joint des observations comparatives.

Peu après son retour en France, il passa à la Guyane ; il s'embarqua à Blaye le 20 mai 1762 et y arriva le 23 juillet. Son premier soin fut de s'assurer si les gisements que l'on avait indiqués d'une mine de mercure existaient réellement. Le bruit s'en était accrédité et l'on fondait déjà des projets de fortune sur son exploitation ; exploitation qui nous eût peut-être ouvert le commerce des Colonies Espagnoles. Aublet reconnut que la mine n'existait pas. Il séjourna deux ans à la Guyane, amassa un bel herbier et des productions diverses du pays qu'il envoya à plusieurs de ses amis à Paris et surtout à Bernard de Jussieu. La Guyane à cette époque était peu connue des botanistes ; il y fit une récolte abondante de végétaux encore non décrits. Il pénétra fort avant dans l'intérieur et sut vaincre les obstacles de tous genres que la nature vierge des tropiques oppose aux investigations du naturaliste. Ni la rencontre des sauvages, ni celle des animaux féroces et des reptiles venimeux, ni enfin l'inclemence d'un climat brûlant dans des terres souvent inondées, ne l'arrêtèrent dans ses recherches continues. Ses ennemis prétendirent qu'il devait ses riches collections à des nègres qu'il envoyait pour parcourir les forêts éloignées, tandis que lui demeurait paisiblement dans les habitations ; mais le botaniste connaît combien il est difficile de remettre de pareilles recherches à des personnes qui n'ont pas la connaissance des principes de la science ; pour nous-mêmes, au centre de la civilisation et des lumières, quel serait le résultat d'une investigation faite par des mains inaccoutumées, s'il s'agissait de rassembler les éléments d'une collection qui, plus tard, dût servir à un ouvrage descriptif de plus de huit cents plantes différentes ?

Par une fatalité commune à presque tous ceux qui, par leur intelligence et leur dévouement, ont reculé les bornes des connaissances humaines, le mérite d'Aublet ne fut pas toujours apprécié, mais enfin ce mérite triompha de l'envie, il fut pensionné par la Cour ; la Société royale de Londres le reçut dans son sein.

Sa santé, dépérissant de jour en jour, il sentit le besoin de respirer l'air natal ; à cet effet, il sollicita un congé pour rentrer en France et l'obtint. Au moment de s'embarquer, il reçut une lettre pour se rendre auprès de M. le Comte d'Estaing qui venait d'arriver à Saint-Domingue, et il passa sur l'établissement que cet amiral avait fondé au Môle St.-Nicolas. Les lumières qu'il avait toujours développées dans l'administration de ce qu'on lui avait confié, lui mérita l'estime de M. le Comte d'Estaing, et c'est à Aublet qu'on doit l'établissement du Môle St.-Nicolas, qu'il fit construire en qualité de directeur-général des travaux.

Il revint enfin à Paris au commencement de 1765 et il y rétablit sa santé. Bernard de Jussieu le détermina à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait apportés de ses voyages et surtout de la Guyane ; quelques-uns de ses papiers avaient été égarés, mais son herbier existait. C'est vers cette époque qu'il dut faire un nouveau voyage en Provence et qu'il vint à Salon. Il y retourna à diverses fois, il séjournait alors dans une campagne où il introduisit plusieurs végétaux étrangers. Des arbres d'une belle venue rappellent aujourd'hui, au botaniste qui vient visiter cette localité, intéressante par les souvenirs qui s'y rattachent, l'ami de Darluc, fondateur d'un jardin botanique à Aix, l'émule de Plumier, de Feuillée, d'Adanson, le disciple de Tournefort²¹.

²⁰ Le Plutarque Provençal. Vies Des Hommes Et Des Femmes Illustres de la Provence ancienne et moderne. Par Alexandre Gueidon, 1855.

²¹ Cette campagne au quartier de Canourgue, près de Salon, appartient aujourd'hui à M. Norbert Bonafous, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. L'on y remarque un *Catalpa bignonioides*, un *Liriodendron tulipifera*, un *Negundo mexicana* et plu-

Son ouvrage parut en 1775, sous le titre de *Histoire des Plantes de la Guyane Française, ...*; Londres et Paris, 1775, 4 vol. in-4°, dont deux de planches. Sur environ huit cents espèces qu'on y trouve décrites, près de la moitié sont nouvelles. Dupetit Thouars, qui comme Aublet, a séjourné longtemps à l'île de France, donne un aperçu exact de cet ouvrage ; il fait observer, avec raison, que les figures sont bien, mais qu'ayant été dessinées sur des échantillons desséchés, elles ne donnent pas les détails de la fructification; ce défaut était assez fréquent à cette époque, et l'analyse des formes des corps organisés n'ayant pas encore atteint la perfection où la science l'a portée aujourd'hui, souvent l'on négligeait les parties essentielles à la classification ; cependant parmi les figures d'Aublet il y en a plusieurs qui sont assez complètes. La méthode naturelle de Jussieu n'avait pas encore été adoptée lors de la publication des plantes de la Guyane, aussi y sont-elles placées suivant le système de Linné. Les noms des genres nouveaux sont ceux du pays; on aime à y trouver le *Berthiera* dont le nom rappelle celui d'une femme qui rendit de grands services à Aublet, noble témoignage de reconnaissance qui consacre à l'immortalité, un bienfait reçu. Le *Couterea*, rubiacée qui possède la vertu du quina et dont le nom est donné en mémoire d'un habitant de Cayenne à qui on doit la connaissance de l'espèce qui a formé le type du genre ; ces deux noms ont été conservés dans le Prodrôme de M. De Candolle en cours de publication. Schreber, botaniste allemand, a changé cette nomenclature pour y substituer des noms tirés du Grec: ce moyen d'acquiescer une sorte de célébrité parmi les savants, parce que l'on veut être cité, nuit à la science, car si le novateur est apprécié par ses écrits, les deux noms subsistent et cette multiplicité rend les recherches fastidieuses et embarrassées. Aujourd'hui surtout que le champ non exploré par l'observateur s'étend devant lui dans des limites indéfinies, les moyens d'analyse dans le langage sont précieux, et c'est être ennemi de la science que de ralentir ses progrès par une prolixité superflue. Aublet décrit le premier l'*Hevea* que Lamarck rapporte sous ce nom, c'est le caoutchouc, produit si intéressant par les usages auxquels il est appliqué. Laurent de Jussieu, dans le *Generaplantarium* qu'il a publié en 1789, rapporte la plupart des genres d'Aublet, mais il ne put les étudier dans l'herbier de l'auteur des plantes de la Guyane ; cet herbier avait été vendu au célèbre Banks et porté en Angleterre.

Aublet mourut à Paris le 6 mai 1778, âgé de 55 ans ; il avait épousé une négresse de Madagascar, son esclave ; il en avait eu un fils. Ce fils n'est pas venu en Provence. L'abbé Rozier, Gaertner, Richard, ont chacun d'eux dédié un genre à sa mémoire. Le Prodrôme de M. De Candolle n'a pu conserver ces noms, parce que ces plantes ont été rapportées à des genres déjà connus, mais Linné a conservé le nom d'Aublet dans la *Verbena Aubletia*, jolie plante introduite dans nos jardins.

La vie privée d'Aublet a été souvent attaquée par suite de cet abandon malheureusement trop fréquent pour un Européen qui passe aux colonies; mais il est probable aussi qu'il y a eu de l'exagération dans cette opinion ; tous s'accordent à reconnaître que son désintéressement était sans borne ; et que toutes les fois qu'il put obliger un ami ce fut un bonheur pour lui. Les pères Lazaristes de l'île de France, le frère Philippe, religieux de l'hôpital de la Charité de Paris, son ami, n'eussent pas été intimes avec un homme aussi libre dans ses mœurs qu'on l'a quelquefois représenté. Dans l'administration, il fut honoré par l'appui de fonctionnaires haut placés; M. de Godeheu lui fit augmenter son traitement, Duplex voulait l'amener avec lui dans l'Inde; en partant de l'île de France, il reçut le certificat le plus honorable du Procureur Général du Roi ; M. le comte d'Estaing lui en donna aussi un qui est un témoignage de ses bons services. Indépendamment de son emploi, il avait dirigé, comme nous l'avons dit, divers travaux publics; il enseigna, à l'île de France, le moyen de se procurer de la chaux dans l'île, tandis qu'avant lui, on était obligé de la tirer de fort loin; les planteurs à l'île de France, pour détruire les nègres marons et empêcher la fuite des esclaves, voulaient que le Gouvernement fit détruire, dans toutes les parties de l'île, une plante sauvage qui leur servait d'aliment; Aublet s'y opposa et fut écouté; plus tard cette plante fut une ressource précieuse pour l'île, dans un temps de pénurie. Dans le monde il avait l'amitié des personnes qui alors marquaient le plus dans les sciences; Bernard de Jussieu, le duc d'Ayen, de Malesherbes de Courtetavau, d'Holbach, de Caylus et beaucoup d'autres l'estimaient, l'appréciaient et l'appelaient dans leur société. D'Holbach avait mis sa bourse à sa disposition, mais il n'en usa jamais qu'avec une discrétion extrême et n'est point demeuré son débiteur; enfin il avait formé une liaison intime avec J.-J. Rousseau et dans leurs entretiens, amants tous deux d'une science qui les captiva tous les jours de leur vie, ils trouvaient un charme inexprimable à ramener leurs souvenirs, tantôt sur le penchant verdoyant des Alpes, tantôt dans les forêts inexplorées des tropiques. Son cœur était bon ; un petit mémoire sur les nègres placé à la suite de ses plantes de la Guyane, et ce qu'il a dit au sujet des religieux hospitaliers, en font connaître toute l'excellence.

Louis CASTAGNE

* * *

sieurs autres arbres exotiques qui ont acquis un magnifique développement. Ces arbres sont sans doute les premiers de leur espèce qui aient été plantés dans le département.

ANNEXE I

Extraits de rapports et de correspondances

===

Poivre à M. de Montaran le 10 janvier 1754

Les jardins de la Compagnie sont en très mauvais état. La direction en est confiée à M. Aublay [Aublet] qui était sans doute un bon apothicaire en France mais qui est un mauvais agriculteur dans ce pays-ci. Tout ce dont il ne connaît pas la vertu médicale, il le tranche sans pitié, et il ne connaît guère que les plantes d'Europe, il ne fait pas même attention que les plantes d'Europe transportées dans ce climat demandent une culture différente de celle qu'on leur donne dans leur patrie. Je ne crains pas de vous avouer, Monsieur, que la direction dont je vous parle ne me paraît point au-dessus de mes forces. Si je suis capable de quelque chose dans ce monde, c'est de faire réussir par mes soins et mes petites connaissances les différentes plantations et cultures qu'on peut entreprendre dans cette île ...

Relation abrégée des voyages faits par le sieur Poivre...

M. Magon arriva le 4 Xbre 1755 en qualité de Directeur de la Compagnie et de commandant général des deux Isles [...]

Je ne tardai pas de reconnaître dans M. Magon un commandant envoyé pour servir les vûes du S^r Duvelaër et de son parti. La colonie entière vit avec indignation le S^r Aublet logé au Gouvernement, admis à la confiance la plus intime, et devenu la compagnie la plus ordinaire du chef. L'apothicaire de la Compagnie parut à la tête d'une troupe de fusiliers pour veiller au déchargement des vaisseaux ; accompagné de la même escorte, il parcourut l'isle faisant tuer les chiens des habitans qu'il regardait comme ses ennemis sous prétexte d'exécuter la commission qu'on lui avait donnée de tuer tous les chiens de chasse du païs²². On le vit courir déguisé pendant les nuits, arrester les passants le pistolet sous la gorge, pour savoir où ils allaient, écouter aux portes et aux fenestres des maisons ce qui se disait et jouer publiquement le rôle d'espion.

On le vit appuyé de l'autorité du Gouvernement enlever une habitation à un pauvre malheureux qui en était possesseur légitime et qui l'avait deffrichée. Outre l'inspection des jardins de la Compagnie il obtint celle de ses troupeaux ; il fut chargé de la police du marché, on lui confia le soin des plantations, des chemins et promenades publiques. D'où pouvait venir au S^r Aublet, apothicaire, généralement décrié dans le pays, tant de confiance et de protection de la part d'un commandant arrivé depuis deux jours qui ne l'avait jamais vu ni connu ? On remarquera que M. Magon était beaucoup moins instruit que son prédécesseur sur le véritable objet de la mission secrète du S^r Aublet, il se livra à lui et l'employa à tout, excepté à la pharmacie dont le projet chimérique n'avait été qu'un leurre pour faire passer cet homme à l'Isle de France.

Tandis que l'apothicaire de la Compagnie jouait des rolles si singuliers, une maladie épidémique ravageait l'isle, l'hôpital manquait de remèdes. On s'imagina trouver une ressource en deffendant de délivrer des drogues avant sept heures du matin et passé six heures du soir. Plus de seize cents hommes périrent misérablement dans l'espace de cinq ou six mois et l'on peut assurer que près de la moitié a péri faute de remèdes²³. Il est public dans l'isle que l'apothicaire avait dissipé une partie des drogues simples envoyées par la Compagnie, en composition de vins et de liqueurs qu'il avait vendus à son profit.

*

²² Noté par Magon de La Villebague dans son journal, le 4 août 1756, ordre de « faire tuer toutes les meutes de chiens dressés à détruire journellement le peu de gibier qui a échappé à la fureur des chasseurs et des marchands de cerf ». Cité par R. Quenette dans *Le Réduit*, 1978

²³ Il s'agissait d'une épidémie de petite vérole, maladie contre laquelle on ne disposait d'aucun remède. On se contentait, autant qu'il était possible, d'isoler les malades pour éviter la propagation. Poivre savait cela.

Extrait du journal de Poivre.²⁴

Mardi 4 août 1767.

Il est très surprenant que la Compagnie ait jamais pensé à y [au Réduit] établir sa pharmacie. Cette opération n'avait été faite que dans les temps des plus grands désordres de l'île, lorsque le sieur Aublet protégé par les chefs, et ne consultant que son intérêt particulier, leur avait persuadé que cet endroit lui convenait pour établir son apothicairerie : la chose convenait en effet très fort au sieur Aublet plutôt qu'à la Compagnie, parce que dans cette petite maison il y avait un jardin dont il a tiré du profit par le moyen des esclaves qu'on lui accordait en telle quantité qu'il voulait, sous le prétexte des besoins de sa pharmacie.

Août 1767.

D'ailleurs ce même Aublet avait au Réduit, à trois lieues du port, un autre laboratoire, pour lequel et sous prétexte de l'entretien des jardins de botanique, il y avait 60 ou 80 noirs esclaves, qu'il avait employé pour faire des bois pour son compte, au lieu de les employer à la pharmacie et à l'entretien du jardin. Or le sieur Aublet, en demandant ici dans ce port le mauvais petit bâtiment dont j'ai parlé ci-dessus, pour y établir sa pharmacie et l'ayant obtenu, y ayant établi ses fourneaux, il représenta aussitôt qu'il n'avait pas de quoi s'y loger. Il obtint donc qu'on lui ferait un bâtiment dont il donna le plan en grand et pour la construction duquel il vendit par la protection des chefs à cette même compagnie, le bois qu'il avait fait faire au Réduit par les noirs de la Compagnie.

*

Le 20 mars 1757 - Lettre du gouverneur Magon au ministre²⁵

La troisième classe [de Noirs] est confiée au Sr Aublet pour la culture d'un jardin botanique et des jardins potagers du Réduit, pour la formation et l'entretien de quelques savanes, et pour la garde des troupeaux qui se trouvent à sa portée et dont il prend soin avec beaucoup de succès. [...]

M. Bouvet avait été bien embarrassé de rendre à votre grandeur un compte satisfaisant pour elle de toutes les opérations du Sr Lepoivre : j'en fais à la Compagnie un détail appuyé de toutes les pièces qui y ont rapport, dont il résulte que ledit Sieur Lepoivre sous le masque d'un homme utile et désintéressé, n'a fait que tromper ceux qui l'ont employé, et n'a cherché qu'à en imposer à la Compagnie et au public par l'introduction supposée de plants précieux et noix muscades, dont toute la fausseté est démasquée dans sa discussion avec le Sr Aublet, et avérée par tous les procès verbaux faits en conséquence.

Le 17 septembre 1757 – Le gouverneur Magon au ministre

Le Sr Aublet qui veille avec un soin particulier sur la partie des troupeaux, [...]

S'il ne s'agissait que d'ensemencer, ou de planter les terrains qu'on veut consacrer en pâturage, l'opération serait prompte ; mais il faut commencer par y détruire cette terrible herbe connue sous le nom d'esquine, [...]. Le fataque dont nous avons tiré de la graine et des plants de Bourbon, est une des meilleures herbes à substituer à cette esquine, [...]. Ce travail est bien intéressant, je le regarde comme indispensable, mais il est immense, [...]. Je dois cependant au Sr Aublet la justice de dire qu'il s'y livre avec autant d'ardeur que d'intelligence. Il envoie à la Compagnie un état de ses travaux de divers genres et du nombre de noirs consacrés aux objets qui l'occupent. Je lui ai fait bâtir dans le port du

²⁴ Manuscrit Ms 452 du Museum d'Histoire Naturelle.

²⁵ Les deux lettres de René Magon de La Villebague sont aux A.N. Col E 296 (et sur la base documentaire). Magon est arrivé à L'Isle de France le 2 décembre 1755 pour remplacer Bouvet de Lozier. Poivre qui était revenu de sa deuxième expédition le 8 juin 1755, est là jusqu'au 4 mai 1756. Magon appréciait beaucoup Aublet ce qui explique son jugement sévère sur Poivre. La bonne entente entre Magon et Aublet perdura. Ainsi quand Aublet fut invité à passer à St-Domingue, en 1764, s'était, nous dit-il, sur la sollicitation du gouverneur, le comte d'Estaing ; en fait, c'est très probablement Magon, alors intendant de St-Domingue qui fut à l'origine de cette invitation.

N.O. une maison dans laquelle il aura un logement, un magasin et un laboratoire assez spacieux pour la composition de ses drogues et pour ses distillations. Moyennant cela, rien ne lui manquera désormais pour remplir avec commodité la partie principale de sa mission.

Journal de Magon, 1756

[23 janvier] : « Le sieur Aublet m'a fait voir au Réduit beaucoup d'arbres et de plantes qu'il a eu le courage de cultiver et qui, par ses soins et sa constance, ont prospéré malgré tous les dégoûts qu'on s'est attaché à lui faire essayer à tout instant. Sa probité, son zèle et son désintéressement me font concevoir de lui l'opinion la plus avantageuse. »

[25 octobre] : « Les Jardins du Réduit commencent à être fournis de bien des choses. Ils sont considérablement augmentés depuis mon arrivée en cette isle. Le sieur Aublet donne une attention particulière à la culture et y élève avec succès tout ce que nous avons occasion de tirer et de faire venir de différents endroits. J'espère qu'avec la continuation des mêmes soins et des mêmes recherches, ces jardins deviendront pour l'isle la pépinière de tout ce que le climat peut permettre d'introduire de bon et d'agréable ». ²⁶

*

Anquetil Duperron, escale à l'Isle de France du 18 au 21 juin 1755. ²⁷

« Nous mouillâmes dans le port de l'isle de France le 18 juin. Descendu à terre, j'allai saluer le gouverneur M. Bouvet, qui me fit l'accueil le plus gracieux. Le lendemain, M. Poivre (actuellement intendant général de l'île) vint me prendre et me mena chez M. Mabile, conseiller, qui voulut bien me communiquer la relation du voyage de M. David en Galam (en note : pays du Sénégal). Le troisième jour, M. Oublet [Aublet], célèbre botaniste, me conduisit à quatre lieues du camp, au Réduit, où il me montra les plantes étrangères dont il avait enrichi le jardin de la Compagnie. Je ne savais comment répondre aux politesses de ces deux messieurs et j'ignore encore ce qui me les avait attirées, mais je ne vis qu'avec peine qu'ils fussent publiquement divisés par des querelles qui les empêchaient de donner au progrès des sciences toute l'activité dont ils étaient capables. »

*

En 1768. Note de l'Amiral d'Estaing qui envisage une entreprise militaire sur la Cochinchine. ²⁸

Le hasard heureux qui a placé Monsieur Poivre à la tête de l'arsenal [à l'Isle de France] d'où partirait l'armement de la Cochinchine mettrait à portée de profiter de ses connaissances. Elles doivent être infinies. Il y a été comme missionnaire, c'est tout dire. Ces apôtres ordinairement habiles aperçoivent, et examinent tout. Lorsqu'on rencontre en eux l'esprit et le genre de mérite qu'on m'a certifié, qu'avait Monsieur Poivre, ils voient bien. Je ne peux cependant m'empêcher de faire une réflexion sur son personnel. Je ne le connais point, mais trop de finesse est un grand mal en affaires, et la charlatanerie d'état doit faire trembler dans un homme en place. J'arrivai à l'île de France [en 1760], de façon à être témoin presque oculaire de son démêlé sur la muscade et le gérofle. Il me semble que l'opinion générale ne lui était pas favorable. Couvrir le manque de réussite par une supercherie, marque au moins de la faiblesse, et ne pas savoir avouer ses fautes est un défaut de caractère. Ce serait cependant à la vérité de celui de Monsieur Poivre que dépendrait en grande partie l'événement de l'expédition projetée ; il en devrait être le guide. (Transcription de L. Malleret)

*

Le 3 août 1776. Céré à Galles ²⁹

²⁶ Journal de René Magon de La Villebague. Papiers Chelin, archives de Maurice, X14. Cité dans *Le Réduit* de R. Quenette.

²⁷ *Voyage en Inde, 1754-1762*. Par Anquetil Duperron, Maisonneuve et Larose, 1997.

²⁸ A.N. Col F/2C/12 : *Les notes sur l'Asie demandé par Monsieur de la Borde à Monsieur d'Estaing*. On notera que d'Estaing et Magon étaient très proches d'où sans doute le jugement de l'amiral sur l'affaire des épices. Nous avons traité de cette entreprise sur la Cochinchine dans *Documents annexes à la Mission en Cochinchine confiée au S^r Poivre. N°11*.

Vous serez, mon ami, un des premiers à qui j'enverrai quelques clous de girofle, vous les prendrez sous votre protection, prouverez qu'ils valent ceux des Moluques et, par une feuille imprimée que vous ferez distribuer dans Paris et dont vous m'en enverrez bon nombre, vous direz que cet Aublet et tous ceux qui pensent comme lui ne sont que des ignorants très sots.

Le 5 janvier 1777. Poivre à Galles.

Le très misérable ouvrage du sieur Fusée Aublet est un gros livre en quatre volumes qui traite des plantes de Cayenne, auquel ouvrage il a ajouté dans le quatrième volume, je crois, des descriptions et dissertations assez sottes sur quelques plantes de l'Isle de France, exprès pour dire du mal de moi et assurer le public que je n'ai pas fait importer des plants de vraies épiceries à l'Isle de France et que dans le cas même où j'en aurais pu faire apporter, ils n'y réussiraient pas.

Le 1^e novembre 1777. Poivre à Céré.

... mais les bouquets cueillis à Monplaisir par M. Céré en présence des notables de la colonie et apportés par M. le chevalier de Ternay, présentés par le grave et honnête gouverneur à S. M. en présence de toute la Cour ont fixé les opinions et ont répondu à tous les sots propos des Dumas, des Tamponeaux, aux imprimés des Aublet, aux longs et fastidieux mémoires de M. Jacques³⁰.

Le 30 Novembre 1777. Galles à Céré.

Le méprisable Aublet niait ici la possibilité de leur réussite. Ce vil calomniateur ne mérite que le mépris.

* * *

ANNEXE 2

LOUIS XVI AU DUC DE LA VRILLIÈRE.³¹

Le vicomte de Talaru. — Fusée-Aublet et ses livres d'histoire naturelle.

Versailles, le 8 mai 1775.

Monsieur, je nomme caudataire pour porter la queue de mon manteau, à la réception de grand maître de l'Ordre du Saint-Esprit, qui se fera à Reims, le surlendemain de mon sacre, le vicomte de Talaru, premier maître d'hôtel de la Reine.

Je recevrai après-demain le sieur Fusée-Aublet, qui désire me présenter l'*Histoire des plantes de la Guyane française*, dont il est l'auteur. Des Mémoires, conservés sur lui au département de la marine, le représentent, il est vrai, comme un brouillon qui eut, à l'île de France, de violentes altercations avec le célèbre voyageur et administrateur Poivre ; mais M. Bernard de Jussieu, que j'ai vu souvent à Trianon et dont le comte de Buffon m'a affirmé maintes fois que c'étoit un de nos grands hommes dans la science, m'a dit que M. Aublet étoit un homme utile et en mesure de découvrir beaucoup de plantes nouvelles. Ce témoignage, qui contre-balance l'effet de torts anciens, me porte à me montrer bien disposé pour ce botaniste. Il y a tant de gens inutiles !

Louis.

* * *

²⁹ Céré à Galles et Poivre à Galles : Arch. Biblio. Angers : Ms 612 et 613.

³⁰ Jacques Maillart-Dumesle, successeur de Poivre à l'intendance des Iles de France et de Bourbon.

³¹ Publié dans : *Lettres et documents inédits publiés par Félix Feuillet de Conches*

ANNEXE 3

Etat-civil Aublet, épouse et enfant

Synthèse d'archives (Muséum d'Histoire Naturelle : Ms 452 et Archives Nationales A.N. Col E.10).

Jean-Baptiste-Christophe Fusée-Aublet est né à Salon de Provence, le 4 novembre 1723, décédé à Paris le 6 mai 1778.

Il épouse le 28 avril 1775 à Paris, paroisse St Etienne du Mont, Armelle Conan, *négresse, fille majeur*, née le 3 mars 1736 à Port-Louis de l'Isle de France, de père et mère esclaves, propriété de la Compagnie des Indes, décédée à Paris le 23 septembre 1816.

Ils ont un fils Charles Fusée Aublet écuyer demeurant à Paris rue Basse-Porte St Denis n°22. Né le 9 février 1759 à Port-Louis de l'Isle de France. (Deux autres enfants sont morts en bas-âge d'après l'extrait suivant)

==

Extrait d'un manuscrit de Robert PAUL-LAMANON, déposé à la Bibliothèque nationale.³²

Jean-Baptiste-Christophe FUSEE- AUBLET, botaniste du roi, est né à Salon, le 4 novembre 1723, et mort à Paris, le 6 mai 1778. Il fait honneur à son pays. On trouve dans la préface de son ouvrage, qui a pour titre, *Histoire des plantes de la Guiane française*, un abrégé de sa vie. Je vais mettre ici quelques traits qui le concernent, et que j'ai appris en causant avec lui ou avec sa femme.

En 1760, il devint amoureux d'une négresse bien faite, qui étoit veuve, et qui appartenoit, ainsi que sa mère, à la compagnie des Indes. Il l'acheta, mais inutilement lui adressa-t-il ses vœux. Armelle, devenue son esclave, travailloit pour l'intérêt de son maître, mais refusa de partager son lit ; il trouvoit en elle un caractère sensible, de la vivacité, de l'intelligence, mais point d'amour et encore moins de cette complaisance qui en tient lieu chez les femmes corrompues. Armelle résista plusieurs années aux pressantes sollicitations de M. Aublet. Le chagrin qu'elle avoit d'être constamment avec un homme qui ne cessoit de la presser, lui donna la jaunisse, et M. Aublet eut pour elle des soins si empressés, qu'elle sortit de sa maladie ; elle se laissa attendre et devint enceinte d'un fils auquel on donna le nom de Charles. Elle ne vouloit pas quitter son pays et venir en France, elle ne s'y décida qu'à cause de ses enfans qu'elle ne put se résoudre de laisser entre les mains de son mari. Cette femme a toutes sortes de bonnes qualités. La mère de Mme Aublet étoit née libre, près du Sénégal. Elle a eu de M. Aublet trois enfans dont deux garçons, Charles et Alexandre et une petite-fille. Deux sont morts en bas âge, et il ne reste que Charles.

M. Aublet, étant jeune, fit tapage à la comédie ; il fut mis au Fort-l'Evêque où il ne resta qu'un jour, et il fut la cause qu'on a mis des gardes à tous les spectacles pour empêcher qu'on fasse du bruit.

M. Aublet étoit celui qui faisoit la meilleure essence de rose. Louis XV reconnoissoit tout de suite celle qui sortoit de ses mains. Pour lui donner cette supériorité, il ne se servoit que des feuilles de la fleur, tandis que les autres y mettoient le calyce.

L'herbier de M. Aublet a été vendu à Banks, fameux anglois, qui l'a acheté 60 louis. M. le Bègue-de-Presle, ami de M. Aublet, en demanda 50 louis et M. Bancks voulut en donner 60. On assure qu'à mille écus il n'auroit pas été cher. Il contenoit les plantes de Cayenne et de l'Ile-de-France qui n'avoient pas été décrites.

M. Aublet se plaignoit de ce que M. Adanson se proposoit de publier les plantes du Sénégal en s'appropriant et donnant, sous le nom de Sénégal, ce que lui, M. Aublet, avoit découvert dans ses voyages, et dont M. Adanson avoit eu connoissance par le moyen de M. Bombarde, auquel M. Aublet envoyoit tout ce qu'il découvroit d'intéressant. Il se proposoit de donner un ouvrage à ce sujet, dès que celui de M. Adanson auroit paru. J'ai remarqué que M. Adanson ne parle pas volontiers de M. Aublet.

* * *

³² Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des Lettres et des arts. Rédigé par A.L. Millin 8^e année, tome 2, A Paris An X – 1802. (pp. 365-367)

ANNEXE 4

Journal de Godeheu³³

[Godeheu, directeur de la Compagnie des Indes, Commissaire du Roi, commandant général de tous les établissements français à la côte d'Afrique et au-delà du Cap de Bonne Espérance, Commissaire spécial chargé de remplacer Duplex. En route pour Pondichéry, il est arrivé à l'Isle de France le 25 mai 1754 et en est reparti le 5 ou 6 juin]

Du 27 mai :

J'ai été, ce matin, au Réduit avec mon frère et 5 à 6 autres personnes.

[...] au milieu d'une très belle cour d'honneur, s'élève l'édifice principal a[vec] un grand rez-de-chaussée et des mansardes au dessus. Ce corps de bâtiment, où il y a bien du logement, des salles vastes des chambres à feu et toutes les commodités de dégagement est environné de très belles varangues ou galeries couvertes, [...]

Des deux côtés de ce corps de logis, il y a deux longères de bâtiments en bois, à rez-de-chaussée, qui forment deux ailes sur la cour ; les uns sont des cuisines et des offices, les autres sont pratiqués au logement de maîtres et domestiques. [...]

C'est dans une des chambres des bâtiments en longère que le sieur Fusée Aublet a été obligé d'accepter un asile pour exécuter les projets d'une pharmacie, et faire toutes ses opérations de chimie, dont la Compagnie se promettait tant d'avantage, je puis dire que personne n'y était plus propre que le Sr Aublet, et par son habileté reconnue dans ce genre, et par son désintéressement et la candeur de ses mœurs, mais il paraît que c'est justement ce qui lui fait tort ici. On le regarde comme un imbécile, comme un ignorant, comme un simple jardinier qui ne doit avoir soin que des légumes du jardin, où il a cependant rassemblé bien des plantes inconnues jusqu'à présent dans l'île. Le dirai-je ? J'ai été témoin qu'on ne le regardait que comme un concierge, un maître d'hôtel, un intendant de basse-cour, puisqu'on le gronda en arrivant de ce que le déjeuner n'était pas prêt et que pour se maintenir dans cet asile, il est obligé d'avoir soin du poulailler qui est très vaste. A peine peut-il disposer de quelqu'un des 22 noirs destinés au service du Réduit. Je ne sais pourquoi, mais il y en a bien autant portés sur l'état des travaux pour l'exploitation d'une saline auprès de la Batterie Royale, où on ne fait point de sel. Enfin, le Sr Aublet n'est nullement soutenu du chef, qui ne voyant que par les yeux du Sr Mabile, intéressé à détruire le mérite du Sr Aublet, tourne tous ses soins et ses discours en ironie, lui refuse toutes ses demandes pour le bien de la chose et non pour sa commodité, car personne n'en est si peu amateur. Enfin, le Sr Aublet, jouet du Sr Mabile et même des domestiques du Réduit, n'avance à rien, faute de secours et de la confiance de M. Bouvet, à qui j'ai entendu dire que la luzerne et le trèfle que le Sr Aublet a fait lever avec beaucoup de succès sur une des planches du jardin du Réduit, faisaient de mauvais pâturages. Est-il étonnant, après cela, que M. Bouvet dise au Sr Aublet qu'il fait plus de cas des connaissances du Sr Poivre que des siennes, en fait de botanique ?

Du corps de logis principal, on passe dans le jardin qui est grand et bien entendu³⁴. On y trouve beaucoup de fleurs d'Europe et d'Asie, des arbres fruitiers de différentes espèces et des légumes, le tout arrosé par des rigoles d'une eau vive qu'on y a fait venir. [...]

La pharmacie paraît bien approvisionnée. Je n'ose assurer ce qui m'a été dit de l'emploi qu'on en fait. Le Sr Aublet, qu'on affecte d'éloigner de cette partie, m'a remis un mémoire dont je joins une copie à ce journal. On y verra tous les détails dans lesquels je ne puis entrer. On y verra même les tours que lui ont voulu jouer les sieurs Mabile et Poivre, et ce qu'ils ont imaginé pour le rendre suspect à M. Bouvet, qui, comme je l'ai dit, voit tout une fois tous les matins par habitude, sans entrer dans aucun détail.

Ce mémoire du Sr Aublet m'a donné occasion de parler ce soir à M. Bouvet, du sieur Le Poivre et de ses expéditions. Il s'est répandu sur les louanges de cet ex-missionnaire, a fort exalté les plants qu'il a rapportés, sur la foi du Sr Mabile et que le Sr Aublet soutient faux. Enfin, il a fait armer un vaisseau exprès, commandé par le sieur Le Brun, pour porter le Sr Le Poivre dans les Moluques, où il doit prendre encore d'autres plants. Mais si j'en crois d'autres discours, le sieur Le Poivre est lié d'intérêt avec le Sr Mabile et doit rapporter de Timor beaucoup d'esclaves, qu'il mettra en passant au Port du Sud-Est, où le Sr Mabile a trouvé le secret de persuader à M. Bouvet, je ne sais sur quel prétexte, que sa présence est nécessaire et où effectivement ce Conseiller est résident.

* * *

³³ Journal de Godeheu. Extraits : son séjour à l'Isle de France en mai 1754 in Revue rétrospective de l'Île Maurice, vol.4. 1955.

³⁴ *bien entendu* : parfait en son genre (Dictionnaire de l'Académie française, 1762)

ANNEXE 5

Visite de l'astronome Pingré au domaine du Réduit, son opinion sur M. Aublet

(extrait de *Voyage à Rodrigue. Le transit de Vénus de 1761, la mission astronomique de l'abbé Pingré dans l'Océan Indien.*)

Le 17 [septembre 1761], M. Aublet nous a conduits au Réduit ; j'ai fait ci-dessus la description de cette maison de plaisance.[...] ³⁵

A deux lieues et demie du Camp, vers le sud, est une maison de plaisance des gouverneurs de l'île, nommée le Réduit. Je n'en louerai pas l'architecture, je doute que l'on s'en puisse figurer une plus maussade, mais, au moins, le logement est très commode. Il est entouré d'un jardin très vaste où, M. Aublet, établi pour diriger sa culture, ne s'était pas proposé seulement d'y cultiver ce qui pouvait être utile à l'entretien de l'hôpital et à l'approvisionnement des vaisseaux ; il prétendait y rassembler toutes les productions des quatre parties du monde. J'y suis arrivé du camp par une avenue de rosiers alors fleuris et par une allée d'orangers également en fleurs, et dont M. Aublet se promettait des fruits aussi doux que ceux de Bourbon. J'ai reconnu dans le jardin des cerisiers, des pruniers, des abricotiers, des châtaigniers, des noyers, des chênes même, tous plantés assez nouvellement, quelques-uns ayant déjà dans leurs fleurs des gages assurés des fruits qu'ils devaient procurer à leurs cultivateurs. Je croyais être dans quelque magnifique jardin des environs de Paris. Je ne m'étendrai pas sur ces différents arbres du Réduit ; je me contenterai de dire, d'après M. Aublet, que notre chêne ordinaire y est toujours vert. Seulement, au renouvellement annuel de la sève, les nouvelles feuilles naissant en abondance font tomber les anciennes, avant que celles-ci aient eu le temps de perdre leur verdure.

La vaste étendue et la culture du Réduit n'ont pas tellement fixé mon attention que je l'aie aussi portée sur la distribution des canaux que M. Aublet y a fait pratiquer pour y entretenir une humidité convenable. La situation de ce jardin m'a encore plus frappé. Il est au confluent de deux rivières qui se joignent vers sa partie occidentale et qui, soit avant, soit après leur union, roulent leurs eaux au fond de précipices escarpés, hauts au moins de cinquante toises, autant que j'en ai pu juger ; cela fait, qu'on me passe le terme, un spectacle affreusement beau. On voit la mer dans le lointain, des montagnes escarpées s'élèvent à droite et à gauche, on n'a derrière soi que des bois qui couvrent une plaine assez étendue. Si l'on continuait à défricher les environs du Réduit, on s'y procurerait une vue qui n'aurait peut-être pas sa semblable dans l'univers et qui ne serait point du tout disgracieuse.

*

[...] Je crois ce naturaliste-chimiste honnête et intelligent, mais il est trop sincère ; toute vérité lui pèse, il la répand partout ; et toute vérité, selon le proverbe, n'est pas bonne à dire. Il s'est fait presque autant d'ennemis à l'île de France qu'il y a d'habitants.

* * *

ANNEXE 6

Observations sur le Muscadier.³⁶

Histoire des plantes de la Guyane française Par Fusée-Aublet

Je ne conçois pas comment il y a des gens assez hardis, pour proposer au Ministère des cultures qu'ils ignorent entièrement ; leurs Mémoires promettent beaucoup plus que leurs Auteurs ne peuvent tenir. Pourquoi ces hommes à projets si bien digérés par écrit, ne les mettent-ils pas en pratique pour leur compte, puisqu'ils les disent si lucratifs ? Ils objectent que c'est pour le bien général, pour le bien de l'Etat, que depuis nombre d'années ils travaillent ; mais ce patriotisme ne fait que couvrir un intérêt personnel.

Lorsque des essais ne font pas plus dispendieux que celui de la culture de la Vanille, il est à propos de les faire & de les répéter avec diverses circonstances : mais quand on propose, pour de nouveaux objets de culture &

³⁵ Cette phrase du journal est située dans l'ouvrage après la description du Réduit.

³⁶ Fait suite dans le Quatrième mémoire aux Observations sur la vanille. Ce texte fait référence à l'édition 1774 de *l'Histoire philosophique... deux Indes* de l'abbé Raynal. Aublet a donc rédigé ce texte en 1774 ou début 1775.

de commerce, des projets qui ne peuvent s'exécuter sans de très-grosses avances, il est essentiel de consulter des gens capables d'apprécier la possibilité, les frais & les avantages de ces projets.

Combien de gens n'excitent le Gouvernement ou des Compagnies à des entreprises de ce genre, que pour faire servir à leur utilité particulière les secours qu'on leur fournit pour le bien public. C'est l'espérance & presque la certitude des profits considérables qu'on retire de ces abus de confiance, qui font qu'à chaque changement de Ministre, celui qui entre en place se trouve accablé de projets, dont la plupart ont déjà été présentés à ses Prédécesseurs.

Quelquefois le Ministre, déjà séduit par le désir de faire l'avantage de l'Etat, & trompé ou trop peu instruit par ceux qui l'approchent, facilite l'entreprise projetée, c'est-à-dire, fait des avances d'argent ou d'autres secours. L'Auteur du projet emploie beaucoup de temps à prendre ses mesures ; il grossit les obstacles imprévus, & fait de nouvelles demandes qu'on accorde pour ne pas perdre le fruit des premières avances. Que le Ministre vienne à mourir ou soit déplacé, l'Entrepreneur fait voir au Successeur de nouvelles difficultés ; ou celui-ci, qui n'a point le projet aussi à cœur, parce qu'il n'y a pas été disposé avec la même chaleur, par des Mémoires & des sollicitations, consent qu'il soit abandonné, alors l'Entrepreneur se trouve d'ordinaire plus riche de ce que l'Etat a perdu ; ou bien l'entreprise est poussée plus loin, mais n'est pas conduite à sa fin, parce que son auteur est trop peu instruit pour avoir fait une bonne spéculation, ou trop intéressé pour avoir employé les moyens nécessaires à la réussite. Enfin on voit encore la plus heureuse exécution d'un projet n'avoir pour l'Etat aucun des grands avantages promis, parce que l'objet de culture ou de commerce est, par sa nature ou par diverses circonstances, incapable de remplir les espérances conçues trop légèrement. C'est sur-tout dans les Colonies où le Ministère ne peut éclairer la conduite de ceux qu'il emploie, que des entreprises très-dispendieuses ont d'aussi fâcheux succès. Essayons, en bon Citoyen, d'indiquer la manière dont les projets de culture nouvelle dans les Colonies doivent être appréciés ; heureux si, après avoir servi l'Etat avec intégrité dans les emplois qu'il m'a confiés, mes observations & mon expérience peuvent lui être encore de quelque utilité.

Pour rendre plus sensible ce que j'ai à dire sur les projets de nouvelle culture aux Indes orientales ou occidentales, je prendrai un projet qui ait en sa faveur de séduisantes raisons, en même-temps qu'il a contre lui d'autres raisons très-puissantes ; c'est le projet d'avoir les épices fines cultivées dans nos Colonies ; projet dont on fatigue, depuis trente ans, les Ministres, & qui a déjà coûté considérablement, soit en avances, soit en récompenses ; il me paraît très-propre à la discussion dont je me propose de donner un exemple applicable aux autres entreprises de ce genre ; & entre les épices, je choisis la Muscade.

I° Il faut cultiver le Muscadier qui donne la belle Muscade du commerce ; mais les Hollandais mettent les plus grands obstacles à la sortie des plants de ce Muscadier & des fruits propres à germer.

Comment s'assurera-t-on que les gens chargés de procurer ou d'enlever ces plants & ces fruits, ne nous ont point trompés sur l'espèce ; il n'y a point de Botaniste en Europe ni aux Indes, ailleurs que dans les possessions Hollandaises, qui connaisse cet arbre précieux ; est-il sûr que Rumph ait écrit le secret de sa Compagnie ? Il sera bien tard de s'instruire, s'il faut attendre la récolte des fruits pour savoir ce qu'on possède, & peut-être apprendra-t-on alors qu'on a été trompé, & qu'on a perdu le temps & les frais de la culture.

II° Supposons qu'on ait réussi à se procurer quelques pieds de la bonne espèce de Muscadier, où le cultivera-t-on ? Avons-nous une position pareille à celle des Isles du Gouvernement de Banda pour le climat, l'élévation du sol, la qualité de la terre, les saisons & les autres circonstances qui influent sur la végétation. Ce n'est ni l'Isle de France ni l'Isle de Bourbon ; outre qu'elles sont beaucoup plus éloignées de l'équateur que Banda, les nuits froides, sept à huit mois de sécheresse, où les feuilles sont couvertes de poussière, se recoquillent & tombent, enfin la violence & la fréquence des ouragans ne permettent pas d'y faire réussir un établissement de ce genre. La Guiane paraît, par sa proximité de l'équateur, la plus convenable de nos Colonies pour la culture du Muscadier ; mais elle paraît privée de plusieurs qualités nécessaires, puisque le vrai Cannellier, le Poivre & le bon Giroflier qu'on a tenté d'y multiplier, n'ont pas réussi.

III° Mais je veux que le Muscadier puisse croître & se multiplier dans quelqu'une de nos Colonies, quelle est celle où l'on cultive des terres assez éloignées des bords de la mer, pour que ces plantations élevées à grands frais, ne soient pas détruites par nos ennemis, à la première guerre que nous aurons avec une Puissance maritime ; & l'intervalle des guerres sera-t-il suffisant pour que les plantations soient renouvelées & que leur récolte dédommage des travaux & des non-valeurs.

IV° Il ne suffit pas d'avoir le bon Muscadier cultivé en quantité profitable dans quelques Colonies, & que les plantations y soient préservées de tout désastre, quelle certitude a-t-on que ces Muscadiers y seront d'une aussi bonne qualité qu'à Banda, & d'un aussi bon produit. Personne ne peut même s'autoriser des plus légers essais, pour concevoir des espérances. Rumph prétend qu'il n'y a pas de bonnes Muscades dans le reste de cet Archipel Indien.

V° Si nous parvenons à nous procurer le vrai Muscadier, à le multiplier, à le conserver, à le faire rapporter de bons fruits, les autres nations de l'Europe qui ont des Colonies encore plus avantageusement situées que

les nôtres, ne tarderont pas à cultiver ce Muscadier ; & la Muscade, dont la consommation n'est certainement pas immense, devenue bientôt très-commune & à bas prix , ne sera plus un objet de commerce utile ni même une culture profitable pour le Colon. Or de pareilles cultures manquées, ne sont pas seulement préjudiciables par la perte du temps & des avances, le Colon se dégoûte du travail, & ensuite il ne trouve plus de prêteurs qui l'aident.

VI° Je suppose encore que les autres peuples, rivaux de commerce, ne goûtent pas votre opération, & vous laissent faire, avec les Hollandais, ce petit négoce de la Muscade, il faut vous attendre à cultiver long - temps le Muscadier avant qu'il vous rapporte les frais de culture ; 1° parce que les Hollandais qui recueillent beaucoup plus de Muscades qu'il ne s'en consomme, qui en brûlent presque tous les ans, & à qui il en coûte moins pour la culture & le transport, sont en état de la mettre à si bas prix, que la vôtre vous restera ou sera donnée à pertes ; 2° parce que si vous la tenez chère en France, ce sera la contrebande étrangère qui fournira la moitié de votre consommation.

VII° Je vous accorde que le Colon trouve un débit facile de sa Muscade, & que le profit de la vente soit au-dessus des frais de culture & de transport ; il reste encore à considérer, si ce profit égalera celui des autres cultures, & si la culture facile ne fera pas abandonner des cultures plus difficiles, mais plus profitables à l'Etat, plus aisées à conserver pendant la guerre ou à rétablir après ses ravages. Les opérations que feront alors les Hollandais, ne nous seront-elles pas plus préjudiciables que ce gain médiocre ? car ils peuvent ou augmenter d'autres denrées, ou en refusant de nous les vendre, nous obliger à les acheter beaucoup plus cher de la seconde main, ou en ne prenant plus chez nous certaines marchandises, nous priver de la défaite & du retour.

Mais voilà assez d'objections pour donner l'idée de la manière dont il serait à souhaiter que les projets dispendieux ou sujets à de grandes conséquences, fussent discutés. Voyons maintenant, par l'histoire de ce qui s'est passé depuis vingt ans, pour procurer à nos Colonies la culture du Muscadier, si les recherches & les essais que nous indiquons comme nécessaires à la réussite des entreprises de ce genre, sont indispensables pour en apprécier la possibilité & l'utilité.

Au mois d'Octobre 1753, M. Aubry³⁷, Capitaine Armateur du Saint-George, venant de Batavia, arriva à l'Isle de France avec plusieurs plants de Muscadier ; ils furent distribués à trois personnes, dont tous les soins & les attentions ne purent les empêcher de périr.

M. Le Poivre, employé par la Compagnie des Indes, déclara, le premier Octobre 1755, que l'année précédente, 1754, à son retour d'un voyage aux Isles Manilles, il avait apporté à l'Isle de France cinq plants de Muscadier qu'il avait distribués à diverses personnes de la Colonie, & qui étaient péris. Il me fut reproché, lors de cette déclaration par M. Le Poivre, d'avoir dit que ces plants n'étaient pas des Muscadiers : en effet, je les avais jugés des Calaba de Plumier, sur l'aperçu d'un de ces plants chez une personne qui le gardait dans un entourage assez grand où je n'entrai pas, & sur le reste d'un de ces plants montré au Conseil par M. le Juge.

Le Capitaine Aubry demanda de retourner pour chercher de nouveaux Muscadiers, espérant que les plants plus forts ou plus nombreux qu'il se proposait d'apporter à ce second voyage, réussiraient mieux ; mais, au grand regret de cet Armateur, ceux qui avoient le droit de nommer à cette commission, la donnèrent à M. le Brun, Capitaine de la Frégate la Colombe, & à M. Le Poivre qu'il prit sur son bord. Le Vaisseau fut de retour à l'Isle de France, le 4 Juin 1755 ; mais ce ne fut que le 30 Septembre suivant, que M. Le Poivre présenta Requête au Conseil de l'Isle, pour qu'il lui pût recevoir & faire examiner par des personnes capables, les graines & plants qu'il avait apportés de son voyage. J'eus ordre de me trouver à cette réception, & voici ce qui se passa à mon égard dans cette séance.

Nous étions tous, je crois, animés par le désir de remplir notre devoir & par notre attachement aux intérêts de la Compagnie ; mais j'étais le seul dont la connaissance & la recherche des plantes fussent l'occupation principale, & celui dont le sentiment était le plus de conséquence pour nos Supérieurs, ce qui me fit faire de ces substances l'examen le plus attentif ; mon sentiment se trouva très-contraire aux espérances que l'on avait de posséder le Muscadier ; mais, soit parce qu'on n'abandonne pas aisément les idées flatteuses, soit parce qu'on n'osa pas dire à M. Le Poivre, sur ma parole & sur mes preuves, qu'il avait été trompé, soit enfin parce que les détails ou caractères des plantes passent, auprès des personnes qui ne sont pas Botanistes, pour des recherches trop minutieuses & peu essentielles, je fus chargé par le Conseil de cultiver le plant & les baies présentés sous le nom de Muscadier & Muscades germantes ou propres à germer.

On pense bien qu'après les altercations que ma différence d'opinion avait occasionnées au Conseil entre M. Le Poivre & moi, je refusai de me charger de la culture de ces substances, dans la crainte que le mauvais succès ne fut un prétexte de me calomnier, & j'ajoutai que M. Le Poivre, les cultivant depuis trois mois, il pouvait continuer, sur-tout ayant un Jardinier blanc à ses ordres ; mais le Conseil usa de son autorité pour me contraindre. Ce que l'état de ces choses pouvait faire présumer, arriva bientôt. Malgré tous mes soins, le plant qui était déjà ma-

³⁷ Cette histoire Aubry n'interfère que très peu avec la nôtre, nous n'en parlerons pas.

lade, puisque, selon le procès-verbal de présentation, « Ses trois feuilles paraissaient avoir été un peu brûlées, ou par le soleil ou par quelque air salin ». Le plant, dis-je, avec le germe séparé, périrent. Le 19 Octobre je représentai & remis le tout au Conseil, qui m'en donna une décharge.

Comme le procès-verbal, dressé lors de la présentation, ne contenait pas mes dires avec exactitude, ou par la faute du rédacteur, ou par la mienne, & que j'avais acquis de nouvelles connaissances en transplantant ce qui m'était confié & en le cultivant, je présentai, durant cet intervalle, au Conseil deux requêtes, où j'exposais de nouveau & confirmais mes opinions opposées à celles de M. Le Poivre, par mes observations & par la comparaison des plants avec les descriptions des Auteurs. Ces pièces n'ayant point été consignées dans les archives du Conseil, comme je le demandais, je crus devoir en envoyer une copie à la Compagnie des Indes, pour constater mes sentimens & ma conduite : en voici l'extrait. On dit, dans le procès-verbal, que j'ai reconnu des noix mâles & femelles, *telles qu'elles sortent de dessus l'arbre*. Je n'ai pu m'exprimer ainsi, puisque ces noix étaient sans le brou qui les couvre alors. En présence du Conseil, je pris entre mes doigts une des baies présentées comme propre à germer : la noix, proprement dite, était ridée, sèche, avec moisissure ; ce n'est pas ainsi qu'elles sortent de dessus l'arbre & qu'elles sont propres à la végétation. Le jeune plant à trois feuilles étant comparé à la description & à la figure de Rumph, ne me parut point du tout être un plant de Muscadier bien loin d'être la vraie espèce, dont M. Aubry de Bengale m'avait montré des plants secs & des fruits. J'ai lieu de croire que ce plant n'était pas adhérent à la noix, qu'il touchait, selon le procès-verbal, parce qu'il n'est pas ordinaire qu'un fruit pousse une tige haute de quatre pouces & demi de haut, & de trois lignes de circonférence par le bas sans avoir de racines. Ce fruit m'a semblé une Muscade semblable à celles qui se vendent à Keyda ; il y avait aussi dans sa terre des noix d'arec, dont une fut reconnue pour telle au goût, & une autre avait pour radicule & germe des corps étrangers.

Je n'ai répété ces détails, que pour les personnes qui ont entendu dire que j'avais arrosé ce plant & ces baies avec de l'eau chaude, &c qui n'étant ni mes supérieurs ni mes connaissances, n'ont pu être détrompés par les pièces envoyées à la Compagnie, ni par le récit de ce qui s'est passé, & à qui persuadera-t-on qu'un homme, que le goût pour les plantes, fait aller deux fois à 2000 lieues de sa Patrie, fait courir les forêts de la Guiane, au risque d'y périr assassiné, empoisonné, piqué des serpens, &c fera mourir un arbre que ses amis, sa Patrie, que toute l'Europe enfin, voudrait voir & posséder ? N'aurais-je pas partagé la gloire d'en avoir enrichi nos Colonies ? & quel est l'homme, sur-tout le Voyageur, qui n'a pas le désir d'être cité dans la postérité, comme ayant été utile à sa Patrie, aux hommes en général, & ce sentiment a été l'origine de trop de choses utiles, pour qu'on le blâme. Voilà des motifs dont chacun sera toute ma vie mille fois plus puissant pour me faire agir, que la plus juste vengeance. On a encore voulu faire soupçonner un plus vil motif, celui d'avoir été gagné par les Hollandais. Si l'auteur de ce soupçon atroce eût laissé quelque trace que j'eusse pu suivre légalement, je l'aurais poursuivi en Justice. Mais la récompense, en ce cas, aurait été proportionnée au bienfait, & ma fortune porterait les marques de la reconnaissance des Hollandais. Cependant je défis le calomniateur de montrer les moyens de sa fortune aussi purs que ceux par lesquels je me suis seulement assuré le nécessaire, quoique nous soyons, l'un & l'autre, parti à peu près du même point. Mais le peu de succès des essais faits depuis ce temps sur des milliers de Muscades & Muscadiers, me justifierait encore, si j'en avais besoin. Je reviens aux faits, qui font partie de l'histoire du Muscadier dans nos Colonies.

On a fait encore diverses tentatives pour se procurer les épicerie fines ; & presque tous les Vaisseaux, dont la destination favorisait ce projet, ont reçu des instructions relatives à leur acquisition ; je ne parlerai que des expéditions qui ont eu un succès venu à la connaissance du public, national & étranger.

La Corvette, l'Etoile du matin, commandée par M. Etchevery partie de l'Isle de France, revint en 1770, avec une grande quantité de graines & de plants de Girofliers & de Muscadiers enlevés, dit-on, dans des Isles voisines de Gilolo ; la Flutte du Roi, l'Isle de France, commandée par M. Coetivi, & la Corvette La nécessaire, commandée par M. Cordé, chargées des mêmes instructions, furent de retour en 1771, avec beaucoup de plants & de graines, tant de Muscadiers que de Girofliers, qui venaient également de l'Isle de Gilolo & de ses environs.

Dans la dernière édition d'un Ouvrage³⁸, qui est curieux & bien écrit, & à qui il ne manque, pour être lu avec confiance, que d'avoir cité les Auteurs dont sont tirés la plupart des récits : dans ce Livre, dis-je, on prétend

³⁸(Note JPM.) Voici le texte de *l'Histoire philosophique et politique des établissements, ... deux Indes* Par l'abbé Raynal, La Haye Vol.2, 1774. p.172 « ... M. Poivre, qui avoit parcouru l'Asie en naturaliste & en philosophe. Il a profité de l'autorité qui lui étoit confiée à l'Isle de France, pour faire chercher dans les parties les moins fréquentées des Moluques, ce que l'avarice avoit dérobé jusqu'ici à l'activité. Le succès a couronné les travaux des navigateurs hardis & intelligens, dans lesquels il avoit placé sa confiance. Le 24 Juin 1770 il a été porté dans l'isle de France quatre cents plants de muscadier; dix mille noix muscades, ou germées ou propres à germer, soixante-dix plants de girofliers; une caisse de baies de girofle, dont quelques-unes étoient germées & hors de terre. Ces richesses ont été distribués aux colons, pour essayer tous les terrains, toutes les expositions. La plupart des plantes ont péri, & il est vraisemblable que les autres ne porteront point de fruit. ».

que « le 24 Juin 1770, il a été porté dans l'Isle de France 400 plants de Muscadier, 10000 noix muscades ou germées ou propres à germer, 70 plants de Girofliers, une caisse de Girofle, dont quelques-unes étaient germées & hors de terre : ces richesses ont été distribuées aux Colons, pour essayer tous les terrains & toutes les expositions. La plupart des plants ont péri, & il est vraisemblable que les autres ne porteront pas de fruits. Encore si on nous eût fait parvenir en Europe quelques-unes de ces Muscades & quelques plants de Muscadier pour tenter de les élever dans des serres chaudes, comme on a fait pour le Café, ou du moins pour mettre dans nos herbiers ; les dépenses & les travaux de trente ans eussent servi à augmenter nos connaissances botaniques, à satisfaire la curiosité, enfin il resterait quelque chose de ces tentatives : peut-être le retour de 1772 nous procurera-t-il ces avantages.

J'ai ouï dire à des personnes très en état de voir & de rendre compte de ce qu'ils ont vu, que le feu Roi Louis XV, & l'Académie des Sciences de Paris, avoient reçu de vraies Muscades, qui leur étaient annoncées comme propres à la végétation. Quoique plantées avec attention & très-soignées, ces Muscades ont pourri ; on a même soupçonné, par l'examen de quelques baies, qu'elles avaient été tirées de l'eau-de-vie, dont elles conserveraient encore un peu d'odeur : ainsi tout nous porte à croire que l'on n'a pas encore pu se procurer la vraie Muscade en état de germer, ni des plants du Muscadier du commerce ; que les Muscadiers & les Muscades que se sont procurés les Argonautes de la Muscade, sont des Muscadiers sauvages dont sont remplis les isles de l'Archipel Indien, & que beaucoup de ces Muscades qui nous viennent par les Vaisseaux d'Asie, sont la Muscade commune aux Philippines, Manilles, Molucques, à Keyda sur la côte de Malabar, & celle-ci se vend fraîche dans les Bazars ou Marchés de l'Inde, ainsi qu'aux endroits précédens. Les Hollandais n'ont pas détruit les espèces qui ne sont d'aucune utilité dans le commerce, par leur défaut de qualité ; & il ne faut pas beaucoup de courage ou de peine pour se procurer ces espèces. Mais, selon Rumph, plus le Muscadier est éloigné de Banda, plus il est sauvage & plus les noix font mauvaises : elles sont aussi beaucoup plus petites & moins parfaites. Or Gilolo paraît être à 60 ou 80 lieues de Banda.

Les faits généraux relatifs au Giroflier, sont à peu près les mêmes que pour le Muscadier, & les réflexions qui précèdent font également applicables au premier. L'espèce qui donne le vrai Girofle, ne se cultive que dans trois isles voisines d'Amboine ; mais il y a dans presque toutes les isles de l'Archipel Indien, des Girofliers sauvages, que les Hollandais ont négligé de détruire, parce qu'ils ne donnent pas le Girofle marchand.

Le Gouvernement regrettera sans doute les dépenses que lui ont fait faire, depuis trente ans, ceux qui lui ont tant vanté la possibilité & les avantages infinis de la réussite de ce projet ; projet qui, comme on l'a vu ci-dessus, eût été remis à un autre temps, si on l'eût soumis à l'examen d'autres personnes que les Entrepreneurs ou Intéressés, parce qu'on n'articulait pas des essais bien constatés, qui prouvassent du moins la possibilité d'obtenir le vrai Muscadier, de le faire croître, multiplier & rapporter du fruit dans les Colonies, enfin de le conserver un nombre d'années contre les intempéries du climat, les ouragans & autres accidens fréquens.

M. de la Bourdonnais, à qui presque tous les projets utiles sont venus à l'esprit, qui avait toutes les qualités nécessaires pour faire réussir ceux qu'il aurait jugés possibles, & auquel j'ai entendu attribuer dans plusieurs Colonies la moitié de ce qui a été fait de plus avantageux, s'était occupé de celui des épiceries ; mais avec prudence & économie. Voulant d'abord s'assurer de la possibilité de cultiver cet arbre précieux dans nos Colonies, il avait fait apporter à l'Isle de France le Cannellier de Malabar, le Poivrier de Mahé & le Myrobolan ; mais la guerre qui survint, l'empêcha de suivre ces essais. Le Cannellier & le Poivrier subsistaient encore à Moka en 1763, mais sans y fleurir, malgré les soins que je me suis donné : le Myrobolan était aussi à Montplaisir, & formait un grand arbre qui ne fleurissait pas plus que les précédens. M. de Godeheu me procura de nouveaux plants du Cannellier de Ceylan, que je cultivai de manière qu'en cinq ans ils ont fleuri & fructifié. Les baies de ces arbres les ont multipliés & ont formé les plants qui sont répandus dans l'isle ; on a même fait passer en France des baies qui y ont bien levé & ont fourni du plant qui a été envoyé à Caënnne : voilà celle des épices qui promet le plus de réussir.

Tous les faits & les réflexions qu'on vient de lire, nous démontrent combien il serait utile que des projets pareils à celui des épiceries fines, fussent jugés par des personnes capables d'apprécier ces entreprises, instruites par les voyages, le commerce, la lecture de tout ce qui a été écrit en ce genre, & possédant les principes & la pratique de l'agriculture ; car il faut la réunion de toutes ces connaissances pour décider de la possibilité, des moyens, des obstacles & des avantages des projets d'agriculture & de commerce ; chacun des membres doit être consulté d'abord séparément & ensuite en comité, & n'avoir aucun espoir de prendre part aux profits du projet.

===

*Nota*³⁹. Dans le Mémoire sur la Vanille, j'ai cité p. 92, un passage sur les épices fines tiré de l'ouvrage sur le Commerce des Européens dans les Indes, parce que l'Auteur passe pour avoir travaillé sur de bons Mémoires. Cependant on est tenté de croire qu'il a été mal instruit sur ce sujet important, car voici ce que j'ai lu dans une

³⁹ Cette note est placée avec les addenda de l'ouvrage.

lettre de l'Isle de France, datée du mois d'Août 1774. Il y avoit alors 68 muscadiers, dont 15 partoient pour Cayenne ; 52 girofliers, dont 13 partoient pour Cayenne, ou y étoient. Quant aux cannelliers il y en avoit 500 pieds, provenus des baies prises aux cannelliers que M. Godeheu avoit envoyé à M. Aublet. Il y avoit en outre à Sechelles quatre muscadiers & un giroflier qui étoient en mauvais état.

* * *

ANNEXE 7

Septième Mémoire de l'Histoire des plantes de la Guyane française Par Fusée-Aublet

Observations sur les Nègres Esclaves.

On est assez instruit de la manière hautaine, dure, & on serait tenté de dire inhumaine, dont les Nègres esclaves, hommes & femmes, sont traités dans les Colonies que les diverses nations Européennes ont en Amérique.

Le peu qui transpire de la conduite des propriétaires & des gouverneurs de ces esclaves, fait frémir qui-conque n'a point un intérêt à l'approuver. Le Français même, ce peuple plein de douceur & de gaieté, paraît changer de caractère, dès qu'il se trouve avoir quelque autorité sur ces hommes d'une couleur différente de la sienne.

Il imite les autres Nations, en appesantissant l'esclavage, qui est déjà par lui seul le plus grand malheur que l'homme puisse éprouver. Je ne répéterai pas des faits qui déshonorent l'homme, & encore plus l'homme policé. Ces plaintes en faveur des malheureux seraient étouffées par les cris de l'intérêt & de l'avarice, sans leur être plus utiles que ne l'ont été celles de l'honnête Las Casas en faveur des Naturels de l'Amérique.

Mais ce que je ne puis taire, & ce qui ne sera pas une répétition de choses déjà dites, ce sont les bonnes qualités de ces esclaves, quand ils ne sont pas irrités par quelqu'un, & ce qu'on peut en attendre avec confiance, si on les traite comme il convient à leur état, avec humanité, douceur & indulgence, pour des fautes & des défauts qu'ils partagent avec tous les hommes, & qui ne peuvent avoir été corrigés ni par l'éducation, ni par des sentimens de religion, d'honneur, d'amour propre.

Cette assertion paraîtra un paradoxe à ceux qui ont entendu les propriétaires ou gouverneurs d'esclaves les accuser d'être ivrognes, débauchés, voleurs, menteurs, paresseux & perfides. Ces accusations doivent d'abord perdre une partie de leur poids & paraître exagérées, lorsqu'on réfléchit qu'elles ont pour auteurs des gens qui s'enrichissent à proportion du travail de ces esclaves, & que rien n'est si rare que de voir l'intérêt & l'avarice contents. D'ailleurs, les défauts, les vices même & les mauvaises actions sont moins graves, quand des circonstances, comme la misère, le désespoir les accompagnent ; & l'on sait que les esclaves ont à peine ce qu'il faut des alimens les plus grossiers pour rendre le corps capable des travaux qu'on leur impose, & que pour un maître ou un gouverneur qui se fait aimer, il y en a mille que le plus doux des Européens détesterait & peut-être jusqu'à s'en venger. On peut, direz-vous, supposer qu'il y a quelques Européens qui n'ont rien à se reprocher sur l'origine & les progrès des défauts & des vices de leurs esclaves. J'en conviendrai, en regretant que le nombre de ces Maîtres moins durs & moins intéressés soit aussi petit, & en ajoutant, comme témoin, que ce ne sont ni ces Maîtres qui font des plaintes si amères de leurs esclaves, ni ces esclaves chez lesquels on voit le plus de vices & de défauts. Ainsi ce n'est ni de ces Maîtres ni de ces esclaves qu'il s'agit ; c'est du plus grand nombre des Maîtres accusateurs, & des esclaves accusés de s'abandonner aux derniers excès de tous les vices. Mais quand on passe dans le nouveau Monde, est-ce qu'on oublie ce qu'on a vu dans l'ancien ; & ceux qui sont nés dans les Indes occidentales, n'ont-ils aucune connaissance des mœurs du peuple d'Europe. On serait tenté de le croire, lorsqu'on entend reprocher aux esclaves & punir sévèrement en eux les vices & les défauts que nous voyons aussi communs & à un aussi haut degré dans le peuple des Villes policées & des campagnes voisines des grandes Villes, sans qu'il puisse être excusé par toutes les circonstances fâcheuses où se trouvent les esclaves. En effet, la plupart des Européens dont je parle, sont-ils moins lascifs que les Nègres, pour être dans un climat qui excite moins aux excès de ce genre ; sont-ils moins adonné à l'ivrognerie que les Nègres ; l'humanité ne nous oblige-t-elle pas d'excuser le goût des liqueurs fortes chez eux, nous qui voyons les peuples d'Europe faire abus du vin & des liqueurs ardentes, quoiqu'ils aient des alimens nourrissans & fortifiants. Dans un climat aussi chaud, les liqueurs sont presque nécessaires pour soutenir les violens travaux du corps, elles dissipent la fatigue, & rendent les

forces. Chez des esclaves mal nourris, les sens du goût & de l'amour sont presque les seuls qu'ils aient ; ils leur font oublier leurs peines passées, supporter les maux présents & les inquiétudes de l'avenir ; & que ne doit-on pas excuser dans des hommes obligés de souffrir l'esclavage, le mépris, les fatigues, les mauvais traitemens, la misère extrême, & avec ces maux, le malheur de ce qu'ils ont de plus cher, celui de leurs femmes & de leurs enfans.

Ils sont perfides, dites-vous ; mais n'est-ce pas vous qui les avez rendus tels, en leur manquant de parole, ou étant injustes dans les châtimens. Quel est l'Européen, dont on enlèverait ou séduirait la femme ou la fille, qui ne se vengerait pas, si les loix ne lui faisaient rendre justice : l'esclave sçait que, s'il osait se plaindre, son esclavage deviendrait plus dur & serait même accompagné de châtimens. Si vous ne daignez pas, comme en Europe, acheter l'honneur de ces infortunés, ôtez-leur ces sentimens impérieux que dicte la nature, & vous jouirez en paix de vos crimes. Quoi, vous osez attendre des sentimens de respect & d'attachement, de gens dont vous avez provoqué la haine & le mépris. J'ai vu, écrit un Américain, des Européens qui avaient été faits esclaves par les Algériens : ils m'ont dit que, dans cet état, ils étaient aussi méchans, & qu'ils servaient aussi mal leurs Maîtres, que les Nègres servent les leurs dans les Colonies. Mais je m'arrête ; un plus long parallèle serait une satire, & la vérité n'a pas assez de droit sur le cœur de la plupart des hommes pour se montrer impunément. D'ailleurs, ce tableau porte l'amertume dans mon âme, & serait inutile aux malheureux. J'aimerais mieux montrer les Nègres tels que la nature les a faits, & ce qu'ils seraient sans les Européens ; mais mes voyages ne m'ont pas conduit dans leur pays ; il faut me contenter de les faire voir, conservant encore parmi des étrangers, malgré la gêne & l'infortune, l'amour de leurs femmes & enfans, le respect pour leurs chefs, l'équité entr'eux. Pour laisser moins de préjugés défavorables aux Nègres, il faut répondre au reproche que l'on fait à toute la Nation, de se livrer mutuellement à l'esclavage, aux Rois de vendre leurs sujets, aux pères de vendre leurs enfans.

Dans les guerres qu'ont entr'eux les divers Royaumes ou Provinces de l'Afrique, le vaincu est condamné à servir le vainqueur, comme il se pratiquait autrefois en Europe ; mais cette servitude est douce : elle n'a pas la triste perspective d'être aussi longue que la vie & de se perpétuer dans toute la postérité du vaincu. Si l'esclave remplit ses devoirs, on lui donne la liberté, & en même-temps un terrain qui fournit à ses besoins ; il devient sujet du même Prince, égal à ses vainqueurs, & se marie dans le pays ; il peut même retourner dans sa patrie, mais il ne doit pas emmener ses enfans, parce qu'ils sont réputés enfans de l'Etat où ils sont nés, ce qui fait revenir [*retenir*] le père, l'attache à sa nouvelle patrie & le naturalise chez les vainqueurs : car ces peuples n'abandonnent pas leurs enfans en bas-âge. Ces Nations, qui n'ont aucune idée de la conduite des Européens, imaginent que les autres hommes en agissent comme eux. Il y a tout lieu de croire qu'elles ne vendraient pas leurs esclaves, si elles savaient combien le traitement que vous leur réservez est différent. On répétera peut-être, que les pères vendent leurs enfans, & les enfans leur père ; cela est faux en général, & quand il serait arrivé quelquefois, où n'y a-t-il pas des monstres ? La Religion, l'éducation des Européens, empêchent-ils qu'on ne voie des parens forcer leurs enfans à prendre certains états plus durs souvent que l'esclavage : n'a-t-on pas séduit en Europe des milliers d'hommes par des promesses qu'on sçavait bien ne pas tenir en Amérique. Mais pour calomnier une Nation, & faire passer une action barbare & contre nature, comme un de ses usages, il faut d'autres preuves que des propos avancés par des Négriers, pour colorer leur trafic & empêcher la recherche des moyens très-condamnables qu'ils emploient pour faire leurs cargaisons.

Y a-t-il quelqu'un qui doute de la sensibilité de ces esclaves ? Qu'il lise le fait suivant, trop connu & trop récent pour pouvoir être révoqué en doute ; je ne dirai pas chez quelle Nation il est arrivé. Une Nègresse est choisie pour nourrir l'enfant de la femme d'un artisan, qui ne voulait ou ne pouvait pas prendre cette peine ; on ôte à la Nègresse son propre enfant, & il est remis à une vieille femme pour l'élever à la cuiller. L'inquiétude de la Nègresse pour son enfant, lui fait découvrir le lieu où il est caché ; elle trouve moyen de l'enlever, & persuade qu'on ne le lui laissera pas, présumant d'ailleurs qu'il ne peut être que malheureux parmi des maîtres aussi durs, le désespoir lui égare l'esprit, elle entreprend de l'égorger pour le soustraire aux maux qu'elle croit lui être réservées ; mais le premier cri, la première goutte du sang de l'enfant, l'empêche d'achever, & son cœur déchiré, lui fait éprouver des douleurs si excessives, que ne pouvant plus supporter son existence, elle se plonge le couteau dans le sein. Vous faut-il un autre exemple ? En voici un entre vingt mille. On sépare un Nègre de sa femme, il trouve un fusil & se tue. Si les esclaves étaient aussi méchans que vous le dites, est-ce lui que cet infortuné aurait immolé à son malheur ?

On regarde comme barbares & peu réfléchis, les peuples qui n'ont point pour leurs Chefs les sentimens de respect qui font qu'on soumet une partie de sa volonté à celle d'un autre, pour le bien général ; ce reproche ne peut être fait aux Nègres ; ils reconnaissent & respectent leurs Chefs jusques dans l'esclavage. Transportés dans nos Colonies, ils s'y trouvent souvent avec des compatriotes qui avaient de l'autorité & de la considération. Dans cet état, qui les rend tous égaux, non-seulement les inférieurs n'applaudissent pas au malheur de leurs supérieurs, ils continuent encore de les traiter avec respect, se disputent l'avantage d'adoucir la servitude & de diminuer le travail de ces Chefs ; ils n'entrent chez eux & ne s'y asséient qu'après avoir demandé leur permission & laissé leurs sandales à la porte. Ceux d'entre les Nègres qui, dans leur pays, sont réputés de basse extraction, & que cet état oblige de battre le tambour & de chanter à la porte des Chefs, ne se croient pas affranchis de ce devoir, en

voyant leurs Chefs dans le même état de servitude qu'eux ; ils reprennent leurs fonctions les jours de Fête où il n'y a point de travail. Ces égards de la part d'inférieurs pour ceux que l'esclavage rend leurs égaux, ne prouvent-ils pas encore que ces Chefs ne donnaient dans leur pays aucun sujet de mécontentement à ceux qui leur étaient soumis ? Quoique les Nègres soient veillés de fort près, & que les travaux qu'on leur impose, leur laissent peu de temps dont ils puissent disposer à leur gré, ils observent tant qu'ils peuvent, la Religion de leur pays.

Ils ne sont pas moins exacts à suivre les coutumes & usages de leur pays, toutes les fois qu'ils en ont la liberté.

On les voit entr'eux, justes, compatissans, soumis à des formes qui leur tiennent lieu de loix ; s'il meurt un Nègre esclave, les païens & amis s'assemblent, on fait l'inventaire des effets du mort ; le crieur, qui est un tambour, parcourt le voisinage en annonçant cette nouvelle, faisant la généalogie ou l'histoire de la famille, & sommant les personnes qui doivent au mort, & celles à qui il doit, de se présenter incessamment. Celui qui doit à la succession, vient l'avouer ; s'il est en état, il paie, s'il ne l'est pas, il prend du temps. S'il est indigent ou infortuné, les héritiers le tiennent quitte ; si, au contraire, le défunt doit, on paie les créanciers. Il arrive souvent, que la succession n'est pas assez forte pour payer les dettes, que les enfans sont encore jeunes, ou que la veuve est hors d'état de satisfaire par elle-même les créanciers ; alors le demandeur se désiste de son dû ; si les enfans prospèrent, ils ne manquent jamais d'acquitter les dettes de leur père, lorsqu'elles sont réclamées. Il n'y a d'autres titres & d'autres assurances parmi eux, que leur bonne-foi. Un homme qui doit, fût-il pauvre, avoue publiquement l'obligation qu'il a au défunt & à la famille.

Lorsqu'il y a de quoi payer dans la succession, la famille assemblée, commence par faire un présent aux pauvres qui en font partie : on leur distribue des hardes & à manger. Les parens ou amis rendent des honneurs, & font des funérailles conformes aux qualités des personnes, & portent les marques de leur amour & de leur respect jusqu'au tombeau.

Quoiqu'ils ne soient point nés Chrétiens, ils demandent la sépulture, & le convoi est toujours nombreux. Comme ils croient à l'éternité, ils ont confiance aux prières des Prêtres ; ils se cottisent pour faire prier & dire des Messes. Ce sont ces bonnes gens qu'il plaît aux Européens d'appeler barbares, eux qui, par leur sentiment de piété naturelle, font valloir en plus grande partie les Sacristies du pays. Leur usage, le jour des funérailles, est de préparer chez eux à manger avec la plus grande abondance ; tous les parens & amis se distinguent par un mets quelconque copieux, qu'ils y apportent ; & l'on donne ce jour-là à manger à toute personne qui se présente, quoique d'une Religion différente. Il y a tous les soirs, pendant huit jours, une assemblée, où l'on chante des paroles consacrées pour les morts. La huitaine est terminée par un repas pareil au premier ; il est suivi d'une danse ; ainsi, tandis que les uns chantent & dansent, les autres pleurent. Cette cérémonie se fait en vue de consoler les affligés.

Pour se communiquer les nouvelles qui les intéressent, comme l'évasion, la punition de leurs camarades, les événemens relatifs à leurs Maîtres ou Commandeurs, les galanteries des hommes ou des femmes, blancs ou noirs, & autres faits semblables, ceux qui en sont instruits, chantent ces nouvelles dans leur langue, soit pendant le travail, soit au marché ou en allant à diverses destinations.

Lorsque les provisions qu'a faites une famille, se trouvent consommées avant la nouvelle récolte, ou que la dernière récolte a été, par quelque accident, inférieure à ce qu'on devoit en attendre, les familles les plus voisines communiquent une partie de ce qu'elles ont dans la confiance qu'elles recevront de pareils secours. Jamais navire Européen n'a été chercher des vivres sur les côtes habitées, sans qu'on leur en ait procuré, à moins qu'ils n'aient été précédés par des gens qui eussent trompé ou maltraité les Africains, comme il est arrivé à Madagascar en 1764 ou 1765.

On reproche tous les jours aux Nègres d'être paresseux ; cependant on ne peut pas dire qu'ils le soient chez eux ; car ils cultivent assez, pour avoir toujours de quoi vendre en très-grande abondance du magnoc, & ses préparations, des patates, du mays, du ris. Mais l'agriculture n'est pas leur seule occupation, il y a parmi eux des pâtres, & des ménageries garnies d'oies, de canards, de poules, de moutons, de chèvres, &c. qu'ils nourrissent en grand nombre. Ils ne sont pas aussi oisifs qu'on se l'imagine & qu'on le dit. La paresse est méprisée chez eux ; ils savent s'occuper, ils ne trouvent jamais les journées assez longues ; ils filent du coton, ils assemblent des filemens de palmiers ; dans quelques endroits, ils tirent la soie & en font des hamacs pour se reposer, ou pour se coucher pendant leurs voyages ; ils font des pagens pour se couvrir ; ils fabriquent des nattes, des hameçons, des armes de différentes sortes ; ils construisent des pirogues, des sièges qu'ils enjolivent ; ils font des paniers pour serrer leurs récoltes ; ils tendent des pièges aux rats, aux bêtes fauves ; ils vont à la chasse, à la pêche ; ils donnent à la terre glaise différentes formes, tant pour cuire leurs alimens, que pour mettre en fermentation les boissons qu'ils apprêtent. Ils n'ignorent point les modes ; on leur voit divers ornemens faits avec des plumes, des coquilles, des pierres, &c. Ils sont sans cesse occupés, parce que les outils propres à ces ouvrages leur manquent, & ce n'est qu'avec une patience constante, qu'ils se procurent l'agréable, sur-tout ceux qui ne connaissent point l'usage du fer, & qui sont obligés de se former des haches & autres outils, en polissant des pierres. Ils aiment tendrement leurs enfans ; ils cultivent leur mémoire, en leur apprenant par tradition leur généalogie, celle de

leurs Rois, les différens événemens mémorables ; en les instruisant de leur Religion, de leur croyance & de leurs devoirs. Ils leur font connaître beaucoup de plantes utiles, & le danger de l'usage de quelques-unes. Ils les exercent aux armes, à la chasse & à la pêche. Ils les font voyager, & s'ils sont en guerre, ils les y conduisent dès l'âge de huit ans, pour leur apprendre les ruses de guerre & la manière de se défendre. Il n'y a chez eux de vrais paresseux, que les batteurs de tambour, les chanteurs de généalogie, d'éloges, qu'ils méprisent souverainement, & qui vivent d'aumônes, les Prêtres, les Guérisseurs ou Sorciers, les Sorins, les Marabous, les Piays, diseurs de bonne aventure ; car ce peuple est très superstitieux.

Est-il raisonnable d'attendre de ces peuples, devenus nos esclaves la même activité que quand ils travaillent pour eux ? & quel est l'Européen qui rassemblera dix ouvriers, payés à la journée, qui emploieront leur temps comme il convient, s'il ne les regarde pas travailler ? Vous vous plaignez qu'ils sont voleurs, montrez-moi donc un pays, où, parmi dix Européens qui ne pourront se procurer par le travail, les objets de leur satisfaction, de leur besoin, il n'y en aura pas un seul qui ne mette la main sur les effets des autres ; & dans cette comparaison, il y a dix contre un en faveur de l'Africain. Voulez-vous voir les Nègres devenir laborieux & respecter les propriétés, donnez à ces Nègres & Nègresses un salaire proportionné à leurs travaux, de manière qu'ils y trouvent le nécessaire, & de quoi acheter ce qui leur rend la vie plus agréable, ils travailleront à proportion de leurs besoins & de leurs désirs pour les satisfaire : bientôt ils seront en état d'affermir vos terres, & vous paieront avec les récoltes, comme dans l'Europe. Quand ils travailleront pour eux ; les terres seront mieux cultivées, plus fertiles, & on verra qu'en Amérique, comme par-tout ailleurs, la terre cultivée par des hommes, bien nourris, bien vêtus, & qui profitent à proportion de leurs travaux, rapporte beaucoup plus que celle qui est cultivée par des esclaves qui sont également malheureux quand la récolte est bonne, comme quand elle est mauvaise ; & si les ennemis viennent attaquer vos Colonies, ces Nègres libres les recevront avec le courage de tout homme qui défend le bien qui lui est cher. La seconde ou la troisième génération de ces familles adoptées par une nouvelle patrie, auront le caractère & l'amour de la patrie qui les aura adoptés. Si la reconnaissance ne leur donnait pas alors cet attachement, l'intérêt les ferait agir aussi utilement pour nous. La prudence ne permet pas de faire ce changement tout-à-coup ; mais il peut se faire par degrés ; & l'espérance ou le désir d'être du nombre des plus heureux, serait un puissant motif pour contenter les Maîtres dont ils attendraient un aussi grand bienfait.

On a une preuve de la force de ces motifs, dans les Nègres encore esclaves, auxquels on donne quelque autorité sur les autres, quoiqu'ils aient à craindre le moment où ils redeviendront égaux à leurs camarades, & d'être alors maltraités ou méprisés, ils n'en sont pas moins attentifs à leur faire remplir leurs devoirs. Mais ce qui démontre encore mieux la vérité de ces conjectures, c'est qu'il y a dans les Colonies des Nègres affranchis, qui font très-bien valoir leurs petites habitations. Enfin, que l'on compare l'agriculture des pays de l'Europe où il y a eu des serfs & où il y en a encore, avec celle des cultivateurs libres ; on verra quel progrès a fait faire la liberté à cet art important. L'Etat trouvera encore dans ces affranchissemens un très-grand avantage, la population de ses Colonies. Les Nègres, devenus libres, ne craindront pas de faire des malheureux : les enfans de pères & mères fortifiés, & non épuisés par le travail, mieux nourris & contents, seront plus nombreux, plus vigoureux, ne périront pas en bas âge. Ces natifs formés d'organes accoutumés à un climat chaud, donneront des cultivateurs robustes, qui atteindront la vieillesse, qui feront plus d'ouvrage que des esclaves expatriés, & qui travaillent pour des Maîtres qu'ils détestent.

Les esclaves se renouvellent tous les sept ans dans les Colonies malsaines, & tous les dix ans au plus tard dans les Colonies les plus saines ; le nombre de ceux qui périssent dans la traversée est très-considérable ; enfin il y a très-peu de ces malheureux qui parviennent à un âge avancé ; les travaux, la contrainte, le chagrin abrègent leurs jours. Ainsi une Colonie, comme la partie de l'isle de S. Domingue, qui appartient à la France, & où il y a environ deux cents mille Nègres, a besoin de vingt mille Nègres toutes les années l'une portant l'autre, la population ne remplaçant qu'une très-petite partie.

Si vous leur supposez la liberté, ils ne seront pas plus menteurs, voleurs ou fourbes que le peuple aisé des Villes d'Europe. Vous les verrez économes, adroits, intelligens à tout ce qu'ils voudront entreprendre pour leur profit : ils ne se donneront pas la mort ni à leurs enfans, pour se soustraire à la servitude & à l'injustice. Vous pourrez bien être aussi souvent malades, si la prudence & la sagesse ne règlent pas votre conduite ; mais vous ne subirez pas à toute heure la peine des tyrans, la crainte de la mort violente ; vous ne pourrez pas les accuser d'un crime qu'ils n'auront aucun intérêt de commettre, & vous ne les soupçonnerez pas plus qu'un bon Maître ne rejette sur les domestiques qu'il traite bien, les maladies dont il est attaqué. Vous sentirez alors, que si vos esclaves connaissaient les poisons aussi bien que vous le dites, & sçavaient les trouver à toute heure, ils auraient bien moins de Maîtres & de Gouverneurs inhumains. Si quelques-uns ont avoué à la question, qu'ils avaient empoisonné leur Maître ; ce sont le plus souvent les tourmens qui leur ont arraché cet aveu, ou leur crédulité à des superstitions, comme on a vu en Europe des hommes confesser qu'ils étaient sorciers ou magiciens.

Les Nègres, qui ne seront pas encore libres, travailleront avec plus d'ardeur à mériter ce bienfait par leurs services ; la femme encouragera son mari au travail, & tous deux y animeront leurs enfans : il résultera de cette émulation, de ce désir de la liberté, pour le propriétaire & pour l'Etat, un bien infini, qu'aucun autre attrait, qu'aucune autre récompense ne peuvent opérer. L'humanité ne sera plus humiliée par les vices que vous reprochez à

ces esclaves, & qui sont en partie votre ouvrage, ou l'effet de circonstances qui transforment l'homme naturellement bon dans l'être le plus méchant de la nature. Vous éviterez les reproches que votre cœur doit vous faire, d'avoir traité ou fait traiter comme des bêtes, des êtres qui ne diffèrent en rien de vous, que par des circonstances qui devraient vous attendrir en leur faveur : enfin, si vous êtes sensible au plaisir de faire des heureux, vous aurez cette douce satisfaction ; & quand vous ne seriez pas récompensé par leur reconnaissance, ne le seriez-vous pas assez par le sentiment intime d'avoir fait votre devoir, & traité les autres comme vous auriez désiré de l'être vous-même ?

Mais il faut ajouter, pour l'honneur de l'humanité, que le changement proposé ici n'est pas inoui, ni dans le cas d'être rejeté comme une nouveauté dont on ignore les conséquences. Il était réservé aux sages Pensylvains d'innover encore les premiers sur ce sujet pour l'avantage des maîtres & des esclaves ; les Quakers de l'heureuse Pensylvanie ont depuis peu donné la liberté à leurs Nègres. La renommée n'a point encore appris que ces bons Maîtres aient lieu de s'en repentir, & l'esprit philosophique ou d'humanité, qui se répand chez tous les peuples, nous autorise à présumer que cet exemple aura des imitateurs.

* * *

ANNEXE 8

**HISTOIRE
DES PLANTES
DE
LA GUIANE FRANÇOISE,**

RANGÉES SUIVANT LA MÉTHODE SEXUELLE,

AVEC PLUSIEURS MÉMOIRES

Sur différens objets intéreffans , relatifs à la Culture & au Commerce
de la Guiane Françoisse, & une Notice des Plantes de l'Ifle-de-France.

OUVRAGE ORNÉ DE PRÈS DE QUATRE CENTS PLANCHES EN TAILLE-DOUCE,

Où font représentées des Plantes qui n'ont point encore été décrites ni gravées,
ou qui ne l'ont été qu'imparfaitement,

PAR M. FUSÉE AUBLET.

TOME PREMIER,

A LONDRES, & se trouve À PARIS,

Chez PIERRE-FRANÇOIS DIDOT jeune, Libraire de la Faculté
de Médecine , Quai des Augustins.

=====

M. D C C. L X X V.

PRÉFACE.

DEPuis ma plus tendre jeunesse, j'ai été presque maîtrisé par un goût très-vif pour les diverses parties de l'Histoire Naturelle, & spécialement pour les plantes. C'est sans doute la facilité que l'on trouve dans les premières études de la Pharmacie, à satisfaire une pareille inclination, qui me fit choisir cette profession, dès que j'ai pu me décider pour un état ; & le même attrait m'a fait chercher ensuite l'occasion d'exercer cet état aussi loin de ma patrie qu'il m'a été possible, jusqu'au temps où je n'ai voyagé & travaillé que pour avancer la connaissance des plantes.

Après avoir quitté plusieurs fois , d'abord la maison paternelle, ensuite le collège, pour herboriser , ou plutôt pour rassembler les fleurs qui formaient toute mon ambition dans un âge où on ne se prend que par les sens, je devins plus difficile à satisfaire, & je recueillis toutes les plantes que m'offraient les environs de ma patrie. J'appris dans ce temps qu'on armait à Toulon une Escadre destinée pour l'Espagne : j'allai m'y embarquer, sans avoir communiqué mon projet à ma famille, dans la crainte qu'elle ne m'empêchât de l'exécuter. Arrivé à Grenade, j'entrai chez Don Antonio Sanchez Lopez. Apothicaire visiteur. Outre les connaissances ordinaires & nécessaires à ma profession, dans lesquelles je me confirmai, j'en acquis de moins communes & très-intéressantes, sur la distillation en grand des huiles essentielles, des esprits volatils, sur la préparation des sels alkalis volatils, &c.

J'avais passé environ un an dans ces occupations, lorsque je fus découvert & rappelé dans ma patrie : mais j'y restai peu de temps, & je me rendis à Montpellier pour y étudier les plantes avec plus de méthode, sous MM.

Fitzgerald & Sauvages & travailler dans les Laboratoires de Chymie de MM. Calquet & Roux. Ces cours de Botanique & de Chymie terminé, j'allai à Lyon, où j'eus l'avantage de connaître M. Christophe de Jussieu, distingué dans cette ville par ses connaissances en Histoire Naturelle, & très-connu pour avoir une autre ressemblance avec MM. ses frères, un caractère bienfaisant & communicatif. Je ne fis qu'un court séjour à Lyon, parce que je m'engageai alors dans le service des Hôpitaux de l'armée commandée par l'Infant Don Philippe. Je fis deux campagnes ; mais ce genre de travail étant fort tumultueux, peu instructif, ne favorisait pas, autant que je l'avais espéré, mon goût pour la recherche des plantes, parce que les routes se font à la hâte, & qu'on ne peut s'écarter souvent durant les séjours. J'y renonçai, & me rendis à Paris, dans l'espérance d'y trouver la facilité de m'instruire davantage, & de satisfaire mon goût pour la Botanique.

Je fus assez heureux pour que les circonstances les plus favorables concourussent pendant plusieurs années à réaliser mes projets. J'eus l'avantage d'habiter la même maison que M. Venel, qui étudiait alors la Chymie, avec cette application qui procure bientôt des connaissances supérieures & de la célébrité. Après avoir suivi le Médecin de l'Hôpital de la Charité, à la visite des malades, j'aidais à la préparation des remèdes ordonnés. Ayant alors renouvelé connaissance avec le Frère Philippe, Religieux distingué dans cet Ordre si utile aux malades, je profitai de la facilité que ces honnêtes Hospitaliers me donnèrent de travailler avec mon ami aux opérations chimiques & pharmaceutiques. On me permit de leur témoigner ici ma reconnaissance, & de publier que j'ai toute ma vie éprouvé l'amitié & la bienfaisance des Religieux de cette Maison & de toutes celles du même Ordre, où je me suis présenté en Europe & en Amérique. J'ai reçu aussi à l'Isle-de-France beaucoup de services des Millionnaires Lazaristes.

J'assistais aux cours de Chymie de M. Rouelle, qui me permit même de travailler quelque temps dans son laboratoire. Je suivais les cours de Botanique au Jardin du Roi. Dès qu'ils étaient finis, je parcourais les environs de Paris ; je visitais les carrières, & les autres grandes fouilles. Enfin je rassemblais tout ce que le règne minéral, le règne végétal & le règne animal offrent à nos connaissances. J'apportais tous ces objets à M. Bernard de Jussieu, dont l'affabilité, & la disposition à obliger, sont à un tel degré, qu'il ne paraît jamais importuné par les questions les plus communes, les plus réitérées ; & les connaissances de ce Naturaliste sont si vastes, qu'on ne le quitte jamais sans être plus instruit.

Je ne crains point de l'avouer, M. de Jussieu était ma bibliothèque, & : presque la seule. Cette bibliothèque a un grand avantage sur les livres, c'est qu'elle contient, outre les connaissances les plus sûres, consignées dans tous les livres & dégagées de ce qui est faux ou inutile, c'est, dis-je, qu'elle contient une infinité de notions particulières intéressantes, qui sont le fruit de l'expérience & des observations de cet habile naturaliste, ou de son commerce avec les Savans de l'Europe. Mon assiduité auprès de ce célèbre Professeur pendant plus de quinze ans, m'a fourni de fréquentes occasions de voir que l'Europe doit un grand nombre des connaissances qu'elle a acquises depuis plus de quarante ans en Histoire Naturelle, soit à ses propres observations, expériences, réflexions ou méditations, soit aux disciples qu'il a formés, soit aux vues qu'il a communiquées, aux demandes qu'il a faites à des voyageurs ; enfin aux services de toute espèce qu'il a rendus à ceux qui avaient du goût & des dispositions pour l'étude de la nature.

La vivacité que mon goût me faisait mettre à l'étude de l'Histoire Naturelle & à la recherche de tous les objets qui en font partie, me valut la connaissance de plusieurs personnes distinguées qui cultivaient les sciences & les arts ; entr'autres de MM. le Duc d'Ayen, de Malesherbes, de Courtenvaux, d'Holbac, de Caylus, de Bombarde, de Montami ; leur protection ou leurs jardins & cabinets m'ont été très-utiles.

M. d'Holbac se servant obligeamment du prétexte de quelques fossiles que je lui avais donnés, m'ouvrit sa bourse & sa bibliothèque : je choisis dans celle-ci quelques volumes, & l'utilité dont ils m'ont été me fait un devoir de publier ce service généreux.

La perte que j'ai faite de M. de Bombarde, amateur éclairé de l'Histoire Naturelle, & le malheur qui en a été la suite, la dispersion de presque tout ce que je lui avais envoyé & remis en garde pendant mes voyages,) ne m'empêcheront pas de rendre à sa mémoire, qui m'est toujours chère, le tribut de reconnaissance que je lui dois, pour s'être employé en ma faveur avec persévérance & avec zèle, pendant mes voyages.

Après m'être ainsi occupé depuis 1745 jusqu'en 1752, de Chymie, Pharmacie, Minéralogie, Botanique, Zoologie, je me disposais à aller en Prusse, travailler sous le célèbre Chymiste Pott, lorsque M. Berryer, Ministre de la Marine, m'indiqua à la Compagnie des Indes, qui cherchait un sujet propre à remplir un projet qu'elle méditait.

Elle me proposa, à la fin de 1751, de passer à l'Isle-de-France, pour y établir, 1.° un Laboratoire qui pût fournir ses Comptoirs en médicamens ; 2.° un Jardin qui rassemblât les plantes qui pourraient devenir avantageuses à la Colonie, comme alimens pour les hommes & les animaux, & aux vaisseaux comme rafraîchissemens dont ils ont besoin dans un voyage aussi long que celui des côtes de France aux côtes d'Asie. Je fus chargé, comme tous les gens en état de voir, de donner à la Compagnie les avis de ce qui se passait de favorable ou contraire à ses intérêts. On ne me cacha point les obstacles que j'aurais à surmonter pour faire mon devoir ; enfin on me promit de favoriser mes travaux & recherches particulières. Mes provisions me donnaient les titres de Botaniste & de premier Apothicaire-compositeur de la Compagnie des Indes à l'Isle-de-France. Flatté de la grande moisson de

connaissances botaniques que mon emploi me mettait à portée d'acquérir, je pris des engagements, en prévenant la Compagnie que si l'exécution de ses vues éprouvait des difficultés qui ne fussent pas de nature à être surmontées par le travail opiniâtre, je l'en instruirais bientôt, & que, quand je trouverais de l'impossibilité à remplir ma mission, je repasserais en France.

Je partis de Paris au mois de Décembre 1751, le cœur rempli de satisfaction, d'espérance, & d'ardeur de commencer une entreprise si conforme à mon goût & aux connaissances que j'avais acquises. Pour exercer mon corps & mon esprit aux travaux qui les attendaient, je fis à pied le voyage jusqu'à l'Orient, lieu de mon embarquement, observant & décrivant les minéraux de ma route ; ce qui me fournit la matière de plusieurs lettres à mes correspondans à Paris. Je n'ai pas publié ce travail, parce que M. Guettard en a publié un plus complet dans ses recherches sur la minéralogie de toute la France. Durant mon séjour à l'Orient, j'allai observer la petite isle de Grouais ; j'en envoyai au Ministre une courte description, avec un plan géographique. Enfin le Phélypeaux, commandé par le Capitaine Classen, & sur lequel j'avais mon passage, mit à la voile⁴⁰ ; nous arrivâmes à l'Isle-de-France à la fin du mois d'Août suivant.

J'avais déjà paru singulier à l'Orient de ne pas profiter des facilités que me donnait mon emploi pour embarquer des matières de commerce : je ne le parus pas moins à l'Isle-de-France, quand on sut que j'étais débarqué sans pacotille. On me demanda même si j'étais venu dans le pays pour changer d'air. Je commençai dès-lors à paraître suspect, ou condamner la conduite des autres, en ne m'occupant uniquement que de remplir les devoirs de mon état.

Les réformes que j'eus occasion de faire, comme Inspecteur de la Pharmacie, tant dans la fourniture que dans la distribution des médicamens, en me procurant à bon compte ce qu'on achetait fort cher ou l'équivalent, & ne permettant la distribution hors de l'Hôpital, qu'après avoir chargé les registres, de la dette des particuliers ; enfin l'improbation que je marquais pour un nouvel établissement de mûriers & vers à soie, la critique que je me permettais de divers abus, & les avis que je donnais aux Chefs & à la Compagnie, me mirent bientôt fort mal dans l'esprit de bien des gens, qui passaient leur temps d'une manière plus fructueuse pour leur fortune, & plus propre à plaire.

On ne se procurait alors de la chaux dans l'isle qu'à grand frais, en la faisant venir de loin. Je fis voir que le pays fournissait des roches ou bancs de madrépores propres à en faire de bonne, en prenant la précaution de ne point mettre dans le fourneau des pierres mêlées de lave, parce que le feu faisait couler celle-ci, ce qui gâtait la fournée.

Pampelmouze, Habitation formée dans le quartier de ce nom, avait un jardin, dont la position, la distribution & plusieurs arbres fruitiers, tant d'Europe que des Indes, indiquaient la main de M. de la Bourdonnais, auquel on doit, dans plusieurs Colonies, tant de choses utiles & bien faites. Ces circonstances me firent choisir cette maison pour faire les essais dont la Compagnie m'avait chargé. Le terrain fut préparé et semé ou planté en bonne partie : mais des gens que ma présence gênait, détruisaient avec autant d'ardeur que j'en mettais à établir ; ce qui m'obligea de renoncer à ce lieu, que je quittai l'Automne suivant, emportant avec moi ce qui avait été épargné & pouvait être levé de terre. Pampelmouze fut destinée à la seule culture des légumes ; je les y faisais cultiver pour l'Hôpital, le Gouvernement, & les Vaisseaux qui passaient dans l'Inde ou retournaient en France.

Je choisis une autre Habitation, nommée le Réduit, pour y transporter mes plantes & y faire les essais de culture. J'y rassemblai tout ce que je pus me procurer en végétaux rares, ou utiles, ou curieux, de diverses parties du monde. J'établis une Basse-cour nombreuse à l'Anse-Courtois. Je formai des pâturages considérables ; je multipliai la luzerne & le fatak pour les animaux, & je fis des plantations d'arbres utiles. Je rassemblai les bestiaux appartenans à la Compagnie, qui n'en avait pas le produit, & qui en perdait souvent ; ils furent parqués. Je distribuai aux Habitans un nombre de vaches, avec la condition de rendre la moitié du produit à la Compagnie, ce qui facilita beaucoup leur multiplication.

Ce fut pendant ces diverses occupations que la présentation d'un prétendu muscadier & de muscades, par M. Le Poivre, me causa beaucoup de tracasseries, parce que je ne pus, ni ne voulus reconnaître cet arbre ni ces baies pour la vraie muscade du commerce. J'instruisis la Compagnie par des mémoires, & cette conduite me fit beaucoup d'ennemis particuliers, qui se vengèrent en me calomniant ; mais ils ne purent parvenir à se faire croire, mes Supérieurs me regardant toujours comme un Employé fidèle ; je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, parce que j'ai fait ailleurs le récit des faits, que j'ai été conservé dans ma place, & que les emplois importans que m'a confiés dans la suite le Gouvernement démontrent assez que les calomnies répandues sur mon compte à ce sujet n'ont trouvé aucune croyance parmi les personnes dont l'opinion m'intéressait le plus.

Quelqu'un ayant proposé de détruire les fonches ou *arums*, sous prétexte que ces racines entretenaient la désertion des Nègres, parce qu'ils servaient de nourriture aux Nègres Marons, je m'opposai à ce qu'on les détruisit, jusqu'à ce qu'on eût réponse de la Compagnie à mes représentations sur ce sujet ; ces plantes pouvant être une

⁴⁰Note JPM : Le Phélypeaux quitta Lorient le 8 avril 1753 à destination de Pondichéry. Il arriva à l'Isle de France le 25 août.

ressource pour la Colonie, dans un temps où les vivres seraient rares & fort chers : c'est aussi ce qu'on reconnut lorsque la guerre fût déclarée, & qu'on fût obligé de donner aux esclaves de l'argent au lieu de denrées, auxquelles ils suppléèrent en partie avec les fonches.

J'avais fait un choix des plantes du pays, douées des propriétés & vertus dont on a le plus souvent besoin. Elles tenaient lieu de la plupart des remèdes végétaux usités en Europe, qui deviennent fort chers étant transportés dans les Colonies, & qui y arrivent souvent altérés, ou se gâtent bientôt. Je faisais des envois à Bourbon & à Pondichéry, de médicamens qui ne coûtant que la récolte & la préparation, épargnèrent beaucoup à la Compagnie. Sur la certitude que j'avais que quelques Chirurgiens des vaisseaux demandaient plus de médicamens qu'il ne leur en fallait, & que le surplus se revendait, je ne leur fournissais que ce qui était nécessaire à proportion de l'Equipage, & je leur donnais en poudre tout ce qui pouvait être quelque temps sous cette forme, sans perdre de sa vertu, parce que dans cet état les drogues ne sont plus de défaite⁴¹ ou marchandes. Ayant obtenu quelques plants de cresson de fontaine, je le multipliai, j'en distribuai & répandis des graines en si grande abondance, que cette plante salutaire fut bientôt une des plus communes ; & dans ces climats elle est une des plus utiles pour les hommes & les animaux.

Je fus obligé de faire des mémoires pour dissuader la Compagnie de diverses opinions répandues dans l'Isle sur la culture des arbres. On y prétendait que les arbres transplantés ne reprennent pas, que la souche des arbres coupés ne repousse pas ; je prouvai, par des expériences, que quand on plante & qu'on abat des arbres dans le temps de la sève montante, les arbres prennent racines & les souches repoussent. Je fis beaucoup de greffes qui réussirent, & de marcottes. Il est vrai que si on plante, si on greffe, si on coupe les arbres, quand la fève est en repos, tout manque, & cela arrive aux arbrisseaux même, rosiers, romarins, &c.

M. de Godeheu ayant séjourné à l'Isle-de-France en allant dans l'Inde, vint au Réduit, & me témoigna sa satisfaction de l'état de ce lieu & de mes autres travaux, en augmentant de 500 livres mes appointemens. Il m'envoya ensuite au retour du vaisseau qui l'avait conduit, beaucoup d'oignons, de graines, & cinq cannelliers, qui ont produit les pieds qu'on voit aujourd'hui à l'Isle-de-France.⁴²

Jusqu'à ce moment, c'est-à-dire depuis 1756 jusqu'en 1759, j'avais été favorisé dans mes travaux par MM. Magon & Desforges ; je les prie de recevoir ici les assurances de ma reconnaissance. Sans leur protection, je n'aurais pu résister au mal que me voulaient & qu'essayaient de me faire tous ceux que mon devoir m'obligeait de mécontenter, ou auxquels je n'avais pas cherché à plaire. Enfin il vint un moment où les plaintes & délations de quelqu'un, avec qui je n'avais jamais pu m'accorder, ébranlèrent mes Supérieurs de l'Isle ou de Paris, & les portèrent à envoyer visiter les Magasins & le Laboratoire du Port ; ils croyaient, sur ces rapports, que les remèdes manquaient à l'Apothicaire ; ils ne se doutaient point que les accusations venaient du refus d'en donner à ceux qui n'y avaient point droit, & d'en laisser enlever à d'autres. On reconnut, par le procès-verbal du contenu des Magasins, outre les envois d'Europe que j'avais ménagés, une quantité de provisions faites par mes soins, & qui égalait celle des envois. Je produisis encore un compte de tout ce qui avait été fourni à des particuliers, auxquels les remèdes étaient passés au prix qu'ils coûtaient à la Compagnie. Je me rappelai alors ce que m'avait dit M. Dupleix à son passage, qu'il regrettait que je n'eus pas été envoyé dans l'Inde, où il m'aurait donné toutes les facilités possibles : il m'offrit de l'argent & des lettres de change. La bonne opinion de ce Général, qui n'était pas complimenteur, mais qui passait pour bien juger les hommes, augmenta ma répugnance à servir plus long-temps des chefs qui soupçonnaient ma probité.

Je présumai aussi de cette visite que la confiance de la Compagnie n'était plus aussi entière qu'il me fallait, pour faire mon devoir sans crainte ; & dès que le procès-verbal de cette visite fut fait & signé, je voulus remettre les clefs des Laboratoire & Magasin du Port & du Réduit, ainsi que le troupeau ; ils furent refusés ; mais j'insistai de tant de manières, que j'en fus débarrassée. Comme on m'engagea à rester attaché à la Compagnie jusqu'à mon départ, j'y consentis pour le temps que dureraient les préparatifs de mon retour en France. Je conduisis encore les Jardins ; j'entrepris dans cet intervalle différentes opérations, parce que je n'avais à répondre qu'à M. le Chevalier Desforges, un des hommes les plus animés du bien public, & les plus désintéressés que j'aie vus dans les Colonies.

Un ouragan terrible avait rendu absolument impraticable la route du Port-Louis au Port-Bourbon ; je rétablis cette importante communication en quinze jours de temps, avec les Nègres Madegasses, que je connaissais pour les plus intelligens, actifs & adroits. Je vivais avec ces Nègres ; nous couchions dans le bois : la pluie & les orages ne nous arrêtaient pas ; l'ouvrage fut fait sans frais pour les habitans, & sans déranger leurs esclaves.

Je fus ensuite, avec les mêmes Nègres de Madagascar, établir des signaux dans l'isle ; ce travail n'était pas moins difficile que le premier ; car nous ne pouvions avancer qu'en faisant des abattis ; & il en fallut encore faire

⁴¹ Défaite : dont on peut se défaire, susceptible d'un commerce.

⁴² En page 363, Aublet précise que le commandant de Mahé, M. Porché, fut chargé par Godeheu de remettre à M. de la Loude « capitaine de vaisseau, qui avait passé M. de Godeheu à Pondichéry » des baies de cannellier qu'il rapporta à l'Isle de France. Cinq baies de cannellier réussirent fort bien au jardin du Réduit.

de très-considérables pour rendre nos signaux visibles de tous les endroits convenables. Cet établissement devint très-dangereux quand il fallut le faire sur des montagnes escarpées & y monter des mâtures ; le travail sur la montagne du Corps-de-garde nous coûta plus que les autres, parce qu'il ne put se faire qu'au bord d'un précipice effrayant. Enfin je terminai à la hâte mes affaires : je donnai la liberté à mes esclaves ; je remis à M. Desforges les Livres d'Histoire Naturelle que m'avait confiés la Compagnie, & m'embarquai pour retourner en France, où j'arrivai au commencement de 1762.

J'ai cru devoir entrer dans les détails précédens, pour faire connaître ma conduite, présentée défavorablement par des personnes à qui je n'ai pas pris soin de plaire ; & pour prévenir ceux qui voudront faire leur devoir dans l'exercice de pareilles commissions, de s'arranger de manière à n'avoir affaire qu'à des gens bien connus pour justes, désintéressés, préférant l'avantage public à tout autre, & n'ayant ni habitations ni part au commerce. Ce n'est pas à moi d'apprécier mes travaux ; mais il ne m'est pas défendu de détruire les discours défavorables de mes adversaires par le témoignage libre de mes Supérieurs. Voici entr'autres ce qu'écrivait l'Intendant de l'Isle, M. Magon, à un de ses amis, dont la mort a fait tomber cette lettre entre mes mains. La date est du mois de Novembre 1759, temps auquel j'avais abandonné l'inspection de l'Hôpital & cessé mes autres travaux, faute des moyens que me donnait cette place.

« Dans la position où M. Aublet est à présent, dépourvu des moyens nécessaires, il est hors d'état d'entretenir des objets qui seraient devenus un jour très-utiles : on regrettera, dans quelques années, ce qu'on laisse gratuitement perdre aujourd'hui, & qui avait déjà été poussé assez loin avec bien des frais & des foins ».

Durant les neuf années que j'ai passées dans cette l'Isle, il en est parti peu de vaisseaux pour France par lesquels je n'aie fait quelque envoi de mémoires sur l'Histoire Naturelle du pays, ou des caisses de végétaux, minéraux, ou animaux de l'Isle. J'espérais, à mon arrivée en Europe, me servir de ces mémoires & des morceaux rassemblés dans les cabinets, pour publier ce que j'avais observé à l'Isle-de-France, mais on ne me donna pas le temps d'effectuer ce projet.

A peine fus-je rendu à Paris, que l'on me sollicita de passer dans la Guiane Française, Colonie que le Gouvernement s'occupait d'augmenter & d'améliorer. Les choses honnêtes qui me furent dites, pour m'engager à ce nouveau voyage, empêchèrent que ma mémoire ne me retraçât vivement le désagrément de vivre éloigné de sa patrie, les peines tant de corps que d'esprit que j'avais souffertes à l'Isle-de-France pendant neuf ans ; & qu'on ne peut éviter dans les Colonies, quand on n'a ni un rang ni des richesses qui donnent les moyens de s'y soustraire. On me vanta la liberté dont je jouirais dans ce dernier voyage, n'ayant aucun emploi qui m'empêchât d'herboriser, & que les occupations dont on me chargeait rentraient toutes dans mes goûts, & facilitaient mes recherches botaniques. Enfin la passion pour la découverte des plantes vint, comme elle avait déjà fait, me diminuer les maux que je craignais, grossir les plaisirs & les avantages d'une si belle herborisation, & je consentis à partir pour la Guiane.

Je reçus, le 2 Mai 1761, les ordres du Ministre pour me rendre à Bordeaux ; ils étaient conçus en ces termes : « Sur les témoignages avantageux qui ont été rendus de vos connaissances, le Roi vous a attaché à son service en qualité d'Apothicaire-Botaniste, & Sa Majesté vous a destiné à aller servir à Cayenne ».....& dans une lettre du Bureau : « Tout l'objet de votre mission doit se borner à tout voir & à tout examiner ce qui peut être relatif à vos connaissances, sur les productions de cette nouvelle terre ; en dresser de bons mémoires, & rendre compte de tout ce qu'on peut faire pour un pays qui méritait plus d'attention qu'on n'en a encore eu jusqu'à présent ». Je m'embarquai sur le Patriote à Blaye. Nous mîmes à la voile le 30 Mai, & nous mouillâmes le 23 Juillet à l'Isle de Cayenne.

Je commençai mes observations le plutôt qu'il me fût possible, ainsi que les mémoires que j'étais chargé de dresser ; & je fis, dès le mois d'Août, des herborisations éloignées de ma demeure. En parcourant les habitations, j'écrivais la nature de chaque canton, & je prenais des échantillons des terres, pierres, & autres minéraux dont il était intéressant de connaître l'espèce, la position, la quantité. Ces échantillons, avec les observations qui étaient relatives, étaient envoyés en France au Ministre, au Cabinet du Roi, et aux amateurs ou connaisseurs en minéralogie.

Il y avait plusieurs années que l'on se disait dans le pays, & même que l'on était parvenu à faire croire en France, dans les bureaux principalement, qu'il se trouvait dans la Guiane Française une mine de mercure. On rapportait pour preuve de l'existence de cette mine précieuse, qu'il sortait du mercure avec l'eau d'une fontaine qu'on ne voyait couler que dans la saison des pluies. Les autorités les plus graves du pays attestaient ces faits ; & tant de gens les débitaient de bonne foi, qu'il était nécessaire de faire un examen attentif, qui ne laissa plus de doute sur un sujet de cette importance. Quoique les premières observations faites sur le lieu & sans fouiller, ne fussent nullement favorables au préjugé reçu, cependant je crus qu'il ne pourrait jamais être entièrement détruit sans des recherches plus sûres. Je fis ouvrir un puits au lieu même de la source, qui était à mi-côte d'une monticule haute de cent cinquante pieds. Je pris de pied en pied un échantillon des couches que l'on percevait : ces échantillons ont été déposés dans le Cabinet d'Histoire Naturelle au Jardin du Roi. Cette première fouille fut de vingt-cinq pieds de profondeur ; l'eau nous empêcha d'aller plus bas : nous fîmes encore plusieurs fouilles dans

cette monticule à différente hauteur, & jusqu'au sommet ; enfin on sonda dans plusieurs endroits du terrain voisin. Je ne trouvai par-tout que les mêmes pierres & terres, mais pas un atome de mercure ; & on ne peut attribuer qu'à une supercherie les huit onces de mercure qui avoient été ramassés dans cette fontaine, ou à quelque esclave qui avait jetté un vol dont il ne voyait pas l'utilité, & qui pouvoir le faire reconnaître.

En remplissant ma mission sur les divers objets qui intéressaient le Gouvernement, je ne manquais aucune occasion de me procurer les animaux qui n'étaient pas assez connus ou multipliés en France, & sur-tout les oiseaux, insectes, coquillages, dont je n'ai cessé durant mon séjour dans la Guiane de faire des envois au Cabinet du Roi & aux curieux de ma connaissance, qui avaient des collections ou cabinets d'Histoire Naturelle. Mais de toutes les parties ou branches de l'Histoire Naturelle, celle à laquelle je me suis livré davantage, durant mon séjour dans la Guiane, a été la recherche des plantes.

Tous les momens que me laissaient mes devoirs étaient consacrés à la recherche des plantes, & à les décrire avec tout le soin possible sur le lieu même, quoique je me pourvusse de toutes les parties de chaque plante pour les étudier, comparer, décrire à loisir, & pour les envoyer en France. Mes herborisations ont été aussi fréquentes, aussi étendues & aussi exacte qu'il m'était possible. Ce travail étant le seul que j'aie fait pour moi, le seul dont je puisse disposer en faveur du public, & payer la dette que tout citoyen contracte, je le publie avec le secours de M. Bernard de Jussieu, sans lequel je ne lui aurais pas donné la forme & les diverses qualités qui étaient nécessaires pour le rendre utile. Je n'exposerai point ici les moyens par lesquels je suis parvenu à me procurer cette multitude de plantes durant mon séjour dans la Guiane ; une telle relation n'aurait rien de piquant ni d'instructif, parce qu'il n'y a que le moment & les circonstances dont on puisse prendre conseil dans la plupart des cas ; & il faut dans ce pays plus d'imagination ou d'industrie qu'ailleurs pour s'y faire des ressources, suppléer à ce qui manque. Un récit exact & détaillé ne pourrait que nuire aux progrès de l'Histoire Naturelle, en faisant voir tous les obstacles qu'il faut surmonter, tous les risques qu'il faut courir. Je ne dirai donc que ce que doivent savoir ceux qui seront tentés ou sollicités d'entreprendre de pareilles herborisations, afin qu'ils ne les entreprennent qu'après s'être assuré qu'ils ont une forte constitution, une santé parfaite, aucun vice héréditaire ou acquis, une fermeté d'âme, une ardeur & une résolution à toute épreuve, de la gaieté dans l'esprit, de l'adresse, des sens exquis. Il faut encore qu'ils aient éprouvé s'ils n'ont aucun attachement tendre dont ils s'éloignent ; car quand la mélancholie prend dans les climats chauds, on y est plus sujet aux fièvres & aux engorgemens des viscères du bas-ventre ; maladies qui sont souvent mortelles par elles-mêmes, & qui le font toujours pour ceux dont la mélancholie s'est éparée.

Quand je demande de l'ardeur dans ces entreprises, c'est au plus haut degré qu'il faut qu'elle soit ; car si elle n'est, pour ainsi dire, extrême, les plus sincères résolutions se dissipent, ou du moins sont sans effet : dès qu'on se trouve entre les tropiques, les organes corporels sont relâchés, affaiblis, incapables de mouvemens violens & continus ; les opérations de l'esprit sont lentes, imparfaites. Il faut donc une ardeur bien au-dessus de celle qui se trouve d'ordinaire dans les entreprises communes, telle qu'il suffit pour exécuter des projets en Europe : elle doit même surpasser l'ardeur nécessaire dans les climats chauds, pour des travaux lucratifs ; car, dans ce dernier cas, le gain, ou l'espérance prochaine du gain, soutiennent merveilleusement le courage de la plupart des hommes ; mais, dans les voyages d'un Botaniste, d'un Naturaliste, ce motif ni cette espérance n'ont pas lieu. Tout ce qui peut résulter de ses travaux, c'est la satisfaction d'avoir été utile, & en cas de réussite, un peu de célébrité, si toutefois on peut donner ce nom à une réputation qui n'existe que dans une petite portion de la société.

Il faut presque un égal degré de zèle pour n'être pas découragé par les mauvais propos, le badinage, je dirais presque le mépris, de la part de gens qui ne sont pas de l'étude de l'Histoire Naturelle & de ceux qui s'y appliquent, le cas que méritent cette science & ceux qui la cultivent. La plupart des gens que l'on trouve dans les Colonies n'y ont passé que par des vues d'intérêt, & ne peuvent concevoir comment avec du bon sens on peut ne s'y pas occuper d'augmenter sa fortune par le commerce ; cette façon de penser, commune parmi les gens qui manquent d'instruction, gagne quelquefois chez des personnes qui sont faites par leurs places, dignités & honneurs, pour protéger les sciences utiles dont tous les états reçoivent de l'honneur & des profits pécuniaires. Je n'en citerai qu'un exemple entre mille, parce qu'il se trouve dans ce livre, & qu'il est frappant & moderne ; c'est le café, multiplié si fructueusement dans nos Colonies, d'un pied communiqué par le Jardin Royal des plantes de Paris : voyez tome II, page 49.

Les personnes qui sont entrées dans les forêts de la Guiane peuvent seules avoir une idée de l'extrême difficulté qu'on éprouve pour y pénétrer, à cause des lianes, des arbrisseaux épineux, & des herbes coupantes qui occupent l'intervalle des grands arbres ; car pour peu qu'on s'éloigne des habitations, on ne trouve ni sentiers ni frayés, il faut les pratiquer à chaque pas que l'on fait.

Il faut avoir pénétré ces forêts pour juger des dangers qu'on y coure à chaque instant de se blesser, de s'estropier, d'être attaqué par les Nègres marons ou fugitifs & irrités, & par les animaux féroces ; de marcher sur des serpens qui se vengent cruellement, de tomber dans des trous profonds remplis d'eau, de roseaux ou autres plantes, & de vase, dont un homme seul ne se retirerait jamais. Les Esclaves & les Indiens que l'on est obligé de prendre avec soi, comme conducteurs, & pour porter les provisions, ainsi que tous les instrumens & ustensiles

nécessaires, sont un sujet d'inquiétude presque continuel ; il faut deviner leurs desseins, leurs complots, faire en sorte d'en être respecté, craint & aimé, s'il était possible, afin qu'ils ne vous abandonnent pas dans les bois, ou ne vous y tuent pas. Il n'y a que ceux qui ont commandé ces gens-là, qui fâchent combien ils sont difficiles à conduire dans ces sortes d'expéditions ; on est obligé de les armer, & il se trouve un Européen contre dix ou vingt personnes armées qui ont eu souvent à se plaindre des Européens.

A ces dangers qui rendent les herborisations très-difficiles; il se joint une multitude d'incommodités considérables ; on est tourmenté par les tics, les poux d'agouti, les moustiques, les maringouins, les chiques, infectes dont les piqûres m'ont causé plusieurs fois des ulcères, & m'ont mis hors d'état de marcher. Tantôt on éprouve une chaleur extrême, suffocante, tantôt on est mouillé par des pluies habituellement plus fortes que les plus abondantes pluies qu'on voit en Europe durant les orages. Les cabanes que l'on est obligé de construire tous les soirs, pour y palier la nuit, ne garantissent qu'imparfaitement de la fraîcheur & de l'humidité, d'autant plus vives & malfaisantes, que le jour a été plus chaud. Souvent on rencontre des arbres très-élèves auxquels on ne peut grimper, parce que le tronc est trop lisse & sans branches jusqu'à leur sommet ; il faut alors abattre l'arbre à la coignée (ce qui ne se fait pas sans risque) pour se procurer des fleurs, des graines, heureux quand on peut y trouver ces parties essentielles que l'ont cherche, car souvent elles font passées, ou bien les oiseaux, les insectes, les ont détruites !

Mais c'est assez de ces détails pour donner une idée des obstacles qu'on trouve à herboriser dans les contrées inhabitées de l'Amérique, & de l'ardeur qu'il faut avoir pour y découvrir des plantes nouvelles, pour faire sur le lieu même la description des parties qui ne peuvent s'emporter, de celles que le transport & le dessèchement altèrent, écrire les différentes circonstances où se trouve la plante, comme l'élévation du sol, la nature du terrain, les dimensions de la plante, ses qualités, les nuances de ses couleurs. La plupart des Botanistes voyageurs, tant anciens que modernes, ont parlé des plantes qui sont voisines des habitations, & il est beaucoup plus facile d'herboriser dans des Isles découvertes ou essartées⁴³, coupées en tous sens de chemins & de sentiers, comme la Martinique, S. Domingue, la Guadeloupe, &c. que de pénétrer dans les forêts de la Guiane ; ce que je ne dis pas pour diminuer la gloire des Botanistes qui ont décrit les plantes de ces pays ; mais seulement pour que les Lecteurs me jugent avec plus d'indulgence, & soient moins-surpris des imperfections qui pourront se trouver dans quelques descriptions.

Ces travaux entrepris & continués avec ardeur, après ceux dont je m'étais occupé neuf ans à l'Isle-de-France, & qui n'avaient pas été moins rudes, altérèrent enfin la constitution forte qui me les avait fait soutenir aussi longtemps. Je devins sujet aux maladies naturelles à ces contrées, & sensible aux causes ou impressions morbifiques si multipliées, qui ôtent les forces & le courage. La suite m'apprit qu'heureusement mes maux n'étaient pas encore aussi graves que me les représentait la crainte, augmentée peut-être par un changement de Supérieurs que l'on annonçait. Ces circonstances me firent prendre la résolution de repasser en France pour rétablir ma santé, & dans l'espérance de faire jouir le Public de mes travaux particuliers, qui ne profitaient encore qu'à ceux qui étaient dépositaires d'une partie. Je fis publier mon départ à la Messe Paroissiale, pour avoir un certificat authentique de m'être conduit en homme de probité & d'honneur ; précaution que je crus devoir prendre, & que je conseille, parce que j'avais appris que, depuis mon départ de l'Isle-de-France, j'avais été calomnié par des gens que mon devoir m'avait obligé de mécontenter. Voici ce certificat, que je demande permission de rapporter.

« Nous, Procureur-Général du Roi, certifions qu'il ne nous a été porté aucune plainte, par quelque personne que ce soit, contre le sieur Aublet, pendant le séjour qu'il a fait en cette Colonie ; qu'il nous a paru s'y être toujours comporté avec honneur, qu'il a agi avec un grand désintéressement envers les habitans, auxquels il a généreusement & gratuitement fait part des connaissances, & même des remèdes, qui pouvaient être utiles à leur santé & à celle de leurs esclaves ; que sur-tout il a vaqué aux pénibles recherches de la botanique, avec une assiduité & un travail qui ont dérangé sa santé, & qui, plus d'une fois, ont mis sa vie en risque. En foi de quoi j'ai signé ces présentes, auxquelles sera apposé le sceau de la Jurisdiction ordinaire. A Cayenne, le 14 Juillet 1764, signé, DE MACAYE. Scellé à Cayenne, le 15 Juillet 1764, LE COMTE.

Je m'embarquai à la fin de Juillet de cette année, avec un grand nombre de caisses de plantes, & autres curiosités d'Histoire Naturelle ; mais le vaisseau étant encore en rade, je reçus une lettre d'invitation de me rendre à S. Domingue, auprès de M. le Comte d'Estaing, qui venait d'y arriver comme Commandant : on me marquait que ce Général ayant présumé de mon attachement pour lui, que je ne refuserais pas d'entrer dans ses vues, avait demandé les permissions & ordres nécessaires pour moi à ce sujet. Enfin M. Cloinard, Commandant du vaisseau qui m'apportait la lettre, me dit, de la part de M. d'Estaing, de prévenir l'arrivée des ordres du Ministre, pour me rendre à Saint-Domingue. Je quittai le vaisseau où j'étais pour monter sur l'Elisabeth, qui devait toucher à Saint-Domingue. Nous y arrivâmes le 24 Août. Je me rendis promptement auprès de M. le Comte d'Estaing, qui me donna bientôt après une commission que je joins ici, parce qu'elle concourra encore à prouver que les calomnies qu'avaient répandues les ennemis que je m'étais fait à l'Isle-de-France, n'avaient pas même laissé les plus légers

⁴³ *essarté* : défriché.

soupons défavorables sur moi, puisqu'on me confiait, de l'agrément du Ministère, des pouvoirs comme ceux qu'on va lire.

« Etant nécessaire d'établir au Mole-Saint-Nicolas un Directeur de cet établissement, qui joigne l'expérience de ces Colonies à la connaissance de l'agriculture, & au plus grand désintéressement, j'ai fait choix de M. Aublet, Botaniste de Sa Majesté, pour remplir cette place, qu'il a bien voulu accepter par amitié pour moi, & pour le temps qu'il restera dans cette Colonie ; en conséquence, je l'en ai nommé Directeur-Général, & je lui ai remis, pour tout ce qui regarde toutes les parties de cet établissement, la même autorité que Sa Majesté m'a accordé.

« Il est ordonné au sieur Salomon, au Garde-Magasin & à tous autres, d'exécuter les ordres de M. Aublet comme les miens, & sous peine de désobéissance envers Sa Majesté.

« Le détachement du Régiment de Quercy, en garnison au Mole-Saint-Nicolas, prêtera main-forte à M. Aublet, toutes les fois qu'il en sera requis, & lui fournira tous les hommes dont il aura besoin ; pour contenir la discipline au Mole-Saint-Nicolas, dans les établissemens intérieurs, & pour la garde des effets de Sa Majesté.

« Les Sergens qui seront détachés sur sa demande, lui obéiront en tout ce qu'il ordonnera. DONNE au Mole-Saint-Nicolas, sous le sceau de nos armes, & le contre-seing de notre Secrétaire, le 21 Décembre 1764, *signé*, ESTAING. Et par ordre, *signé*, DAVEROULT, pour Copie. »

Cette commission honorable pour tout Citoyen, & très-agréable pour quiconque aime à faire du bien, me fit oublier les ménagemens que demandait ma santé altérée. Elle ranima mes forces, mon courage, toutes les facultés de mon corps & de mon esprit : & je ne vécus plus que pour me rendre digne de la confiance dont M. le Comte d'Estaing m'honorait. Je m'occupais jour & nuit, avec la plus grande ardeur, à remplir de la manière la plus utile, la plus prompte & la plus économique, les intentions bienfaisantes du Commandant général. Rien aussi n'est plus propre à soutenir & à encourager, dans des travaux, quelque pénibles qu'ils soient, que d'agir sous un Chef dont on est assuré d'avoir l'approbation, lorsqu'on se comporte avec humanité, honneur et désintéressement ; lorsqu'on ne doit être jugé que par ses actions, & non sur les rapports & les interprétations des gens oisifs, qui ont souvent aussi peu de connaissances que d'attention & d'impartialité dans leurs jugemens ; enfin, lorsqu'en faisant son devoir on est utile à des malheureux qui ne le sont pas par leur faute ; & ce sont les avantages dont j'ai eu le bonheur de jouir sous les ordres de M. le Comte d'Estaing.

J'apportais, il est vrai, pour m'acquitter de ma commission, des dispositions qui aidaient beaucoup mon zèle, telles que l'habitude de vivre dans les Colonies, la connaissance des ressources qu'elles offrent pour suppléer aux matériaux d'usage, une allure simple & commune qui faisait recevoir mes ordres comme des conseils. J'étais le premier à montrer, par mon exemple, ce qu'il fallait faire, & la manière de le faire : Supportant l'ardeur du soleil & les pluies excessives comme les travailleurs, ces malheureux ne voyaient pas dans leur chef un homme qu'ils pussent accuser de trop exiger d'eux, parce qu'il ignore & la peine des ouvrages, & les forces du corps. Ils ne pouvaient pas lui envier, ni l'usage des commodités de la vie, ni les richesses qui soustraient à la peine. Enfin consultés eux-mêmes sur les travaux, & écoutés quand ils proposaient un moyen plus facile & plus court, ils voyaient que l'on n'était occupé que de leur conservation & d'améliorer leur état.

Cette manière d'être un peu rustique a peut-être fait trouver singulier le choix d'un Botaniste pour établir une peuplade, & fonder, pour ainsi dire, une Colonie : mais cette idée n'a pu venir qu'à des gens qui ont assez peu d'expérience & assez peu réfléchi, pour ignorer le pouvoir de l'égalité & de l'exemple⁽⁴⁴⁾ en pareilles circonstances à des gens qui ne savent pas que les moyens de faire travailler avec économie sont plus connus des particuliers, que leur fortune oblige d'en agir ainsi, que des personnes riches ou élevées en dignité, enfin que ces vues sages excluent de nécessité les entrepreneurs, & par-là ménagent les fonds de l'Etat.

⁽⁴⁴⁾ : M. le Comte d'Estaing avait fait tracer le plan d'une Eglise au Mole-Saint-Nicolas, les fondations étaient même creusées ; mais l'édifice ne s'élevait pas, parce qu'on manquait de pierres sur le lieu, quoiqu'il y en eût à peu de distance, & que j'avais cru plus nécessaire de faire des maisons pour mettre les nouveaux colons à l'abri de l'intempérie de ce climat. Cependant le Général étant venu visiter nos travaux, les colons lui demandèrent de faire élever l'Eglise. Pour hâter cet ouvrage, sans arrêter les autres, voici comme on s'y prit. L'ordre fut donné pour que les Officiers, Soldats & Colons, se trouvassent le Dimanche, ayant six heures du matin, sur la place, & en veste, excepté le Curé, le Chirurgien, & les Cuisiniers. M. d'Estaing m'ordonna de continuer de commander les travailleurs. Je les menai donc au lieu où il y avait des pierres, & je leur indiquai où il fallait les porter. Le Général s'étant mis à l'ouvrage avec les Officiers, on juge qu'ils furent imités par tous ceux qui étaient présents, & que ceux-ci, voyant que les premiers ne s'épargnaient pas, montrèrent à l'envie autant de diligence que de force. Ce travail continua jusqu'à midi, avec plus de vivacité qu'on n'en voit d'ordinaire dans les ateliers. A une heure après midi, les femmes, les filles, les petits garçons, se mirent à l'ouvrage avec le Curé ; je leur fis approcher jusqu'à la nuit, avec des paniers, le sable, la chaux, la brique, & ces ouvriers, plus faibles que les premiers, n'avaient pas moins de vivacité, Ainsi les Maçons se trouvèrent en état d'élever promptement l'Eglise.

La critique ne doit pas empêcher de prendre, en pareil cas, le même moyen, parce qu'il est le plus sûr pour réussir. Si on voulait cependant avoir l'approbation de ces légers censeurs, ce n'est pas par des raisonnemens qu'il le faudrait tenter, mais par un drame intéressant, qui devînt assez à la mode pour être lu ou vu par ceux qui ne se donnent pas la peine de penser, & qu'il faut frapper fortement ou échauffer par des fictions.

L'activité de mon tempérament, & le zèle qui m'animait, ne me laissèrent pas appercevoir, pendant huit mois que durèrent ces travaux pénibles & opiniâtres, du progrès que faisait l'altération de ma santé, qui m'avait fait quitter la Guiane ; mais il fallut enfin succomber, & retourner en France. Voici l'état dans lequel je laissai ce nouvel Etablissement.

AU MOLE-SAINT-NICOLAS. Un grand Magasin de 150 pieds de long ; le Bureau de la Marine ; l'Ecole ; l'Eglise ; l'Hôpital ; deux Maisons Anglaises sur la Place ; huit Maisons Anglaises sur le bord de la Mer ; cent trente Maisons pour le logement des familles Acadiennes ; une grande Café de 120 pieds pour les Nègres ; un Four à briques & un Four à chaux.

A BOMBARDOPOLIS, qui est à quatre lieues au Sud Sud-Est du Mole, & a été commencé en Janvier ; il y avait alors 180 Maisons, un Magasin, une Eglise.

A LA PLATEFORME, qui est sur le bord de la Mer, on a fait un chemin aisé & un Magasin d'entrepôt sur le sommet de la Montagne, pour la communication des vivres. Cet Etablissement, commencé en Février, consistait alors en un Magasin de 142 pieds, & 50 Maisons.

Je n'exposerai pas ici tout ce que j'ai eu le bonheur de faire d'utile à une multitude malheureuse, & d'agréable au Commandant, qui m'avait confié ses pouvoirs. Il ne me convient pas d'apprécier mes travaux : mais je suis trop sensible au plaisir d'avoir servi utilement les hommes, pour ne pas me faire honneur ici du témoignage qu'en a rendu M. le Comte d'Estaing. Je le regarde comme des lettres de noblesse, dont on se glorifie sans mériter des reproches : elles sont d'ailleurs ma récompense, avec la satisfaction d'avoir fait mon devoir & le bien de mes semblables (*)⁴⁵.

Ce certificat est à la suite d'un mémoire présenté au Ministre en 1773, dans lequel j'exposais mes services depuis 1752 jusqu'en 1764, pour obtenir le paiement d'une gratification, annuelle, d'appointemens dûs, & que l'on m'aidât à faire les dépenses considérables qu'exigeait la publication de cet ouvrage.

« Je certifie que témoin de l'utilité dont le désintéressement éprouvé, les connoissances & le zèle infatigable du sieur Aublet, avoient été à l'isle-de-France, je demandai à la Cour qu'il vînt me trouver à Saint-Domingue. Le tableau du Mole-Saint-Nicolas, lorsque M. l'Intendant & moi nous en remîmes la direction totale au sieur Aublet paraîtrait exagéré si je le faisais. Il me suffit d'assurer que je n'ai jamais vu de champ de bataille plus effrayant, ni de spectacle aussi capable en même temps d'épouvanter & d'attendrir..... J'ai dû le bon ordre & la réussite de cet établissement, devenu un des refuges de Cayenne, aux travaux du sieur Aublet. J'atteste la vérité de tout ce qu'il a dit dans son mémoire : & le Ministre en lui accordant sa demande, m'acquittera de la plus grande obligation qu'un Chef puisse contracter, la conservation des hommes. Les grâces qui lui seront accordées me toucheront davantage que si elles me regardaient personnellement. *Signé, ESTAING.*

Arrivé à Paris au commencement de 1765, après une traversée longue & accompagnée d'accidens, je fus obligé de donner un temps assez considérable au rétablissement de ma santé. Je m'occupai ensuite à rassembler tout ce que j'avais envoyé en dépôt depuis 1751 jusqu'en 1764. Le résultat de cette recherche, qui me causa beaucoup de peine, fut de voir avec de vifs regrets, que partie de mes mémoires & notices était égarée, & que beaucoup de mes envois, sur-tout ceux que j'avais faits de L'Isle-de-France, pendant neuf années, étaient dispersés ou endommagés. Ce qui me resta de plus complet fut mes herbiers, parce qu'ils contenaient plusieurs exemplaires de chaque plante, & spécialement celui de la Guiane, dont je m'étais réservé les descriptions écrites dans un registre. Il fallut donc ne plus m'occuper que de cette dernière partie, & faire le sacrifice de tout le reste. M. Bernard de Jussieu voulut bien me consacrer un temps très-considérable, comme je l'ai déjà dit, pour vérifier les descriptions & les desseins, & ma reconnaissance ne peut trop le répéter. Je faisais dessiner & graver à mesure qu'il approuvait mon travail. Mais celui-ci fut interrompu de ma part par une maladie grave, à laquelle succéda une hydropisie, qui ne me permit de le reprendre qu'au bout de dix-huit mois. Enfin j'eus la satisfaction de le voir terminé, & de n'avoir plus qu'à faire imprimer. Je souhaite, pour les progrès de la Botanique, que ceux qui s'y adonneront à l'avenir n'éprouvent pas autant de difficultés que moi ; & le goût pour l'Histoire Naturelle, qui se

⁴⁵ (*) Je soussigné, Trésorier principal en cette Colonie, certifie que M. Aublet, Directeur-Général des Etablissements du Mole-Saint-Nicolas & autres lieux circon-voisins, a rendu compte des recettes & dépenses qu'il a faites pour ledit Etablissement, depuis le premier Décembre mil sept cent soixante-quatre, jusques & compris le trente Juin dernier, & qu'il n'a reçu aucuns appointemens pour raison de ladite direction, que ceux dont il a été payé en qualité de Botaniste du Roi. Fait à Saint-Domingue, au Cap, le dix-neuf Septembre 1765, GOUVION, père.

répand de plus en plus dans tous les ordres de la Société, m'autorise à annoncer à mes successeurs qu'ils seront mieux secondés & mieux récompensés. Je finis par une courte exposition de l'ouvrage que je présente au Public.

Une personne, qui cultive la Botanique, ayant bien voulu donner dans un *Prospectus*, une idée de mon Ouvrage, je crois devoir rapporter son jugement, qui ne sera pas suspect comme le serait celui de l'Auteur, qu'on peut toujours soupçonner de penser trop avantageusement de son travail.

« Lorsqu'un Européen lit les relations des voyages faits en Amérique, il prend une très-grande idée de la richesse des productions, naturelles aux diverses régions de ce Continent ; mais il est principalement étonné de la multitude & de la diversité des formes que présente le règne végétal dans les vastes contrées situées sous les Zones Torrides, ou tous les individus: de la nature paraissent si différens de ceux qu'on voit en Europe. Cependant le nombre des Naturalistes qui ont été recueillir & étudier les plantes de ces climats chauds, n'est nullement proportionné avec la moisson immense des objets qu'ils offrent à la curiosité, à l'admiration, aux besoins & aux plaisirs des Européens. Bontius, Pison, Marcgrave, Hernandez, Sloane, Plumier, Feuillée, Frezier, &c. ont acquis des droits à la reconnaissance des Botanistes par leurs travaux, tels qu'on pouvait les exiger de leur temps. Mais depuis les grands progrès que la Botanique a faits, on voit qu'il manque, & dans les descriptions & dans les figures publiées par ces Voyageurs, beaucoup de détails essentiels sur les fleurs, les fruits, les feuilles, &c. détails qui sont d'une nécessité absolue pour distinguer la famille, le genre, l'espèce des plantes nouvelles, leurs rapports, leurs différences, & tout ce qui conduit à la connoissance de leur nature, qualités, propriétés, usages & culture. En effet, le nombre des espèces connues surpassant déjà vingt mille, serait-il possible de les distinguer & de s'en former une idée juste, sans les descriptions & les figures les plus détaillées & les plus exactes ? MM. Browne, Loeffling, Jacquin, sont les seuls Voyageurs qui aient observé, décrit & figuré, conformément aux besoins & aux désirs des Botanistes modernes, une partie des végétaux des Isles de la Jamaïque, Saint-Domingue, la Martinique, & autres pays adjacens : aussi les Botanistes de l'Europe font-ils le plus grand cas de leurs Ouvrages.

C'est en marchant sur les traces de ces Botanistes voyageurs, & en employant tous les moyens de devenir encore plus utile, que l'Auteur a composé ce recueil de Plantes d'Amérique. Il suffira, je crois, d'exposer le plan de l'Ouvrage, & les heureuses circonstances qui ont concouru à sa composition, pour faire juger avantageusement de son exécution & de son utilité.

1.° L'Histoire des Plantes de la Guiane Française, que l'on annonce ici, contient des herborisations faites dans cette partie de l'Amérique pendant deux années : elle comprend les plantes du Continent, celles des bords de la Mer, & celles des Isles de cette contrée. L'observation ayant prouvé que la plupart des végétaux sont les mêmes dans les terres situées sous les mêmes climats & à des élévations égales ; il y a lieu de croire que cette Histoire des Plantes de la Guiane Française est aussi celle de la plupart des Plantes qui se trouvent sur les terrains pareils des autres parties du Continent & des Isles de l'Amérique renfermées entre les Tropiques. Aussi en trouve-t-on une grande partie dans Rumph, Sloane, Plumier, Browne, Jacquin, Loeffling.

Les genres & les espèces de plantes qu'on trouvera décrites & figurées dans cet Ouvrage ne l'avaient jamais été, ou l'avaient été d'une manière trop imparfaite, pour qu'il ne fut pas nécessaire de recommencer les gravures & les descriptions. Quant aux genres & espèces bien déterminés & bien figurés, on s'est contenté d'en rapporter les noms connus, avec les phrases des Botanistes, & d'en indiquer les figures. L'article de chaque espèce est terminé par le précis des usages auxquels les diverses Nations qui habitent la Guiane Française, les Galibis ou Naturels du pays, les Européens, Nègres d'Afrique, &c. emploient les diverses parties de cette plante.

Toutes les descriptions & les explications des figures sont en François & en Latin, pour rendre l'Ouvrage d'une utilité plus générale & d'un usage plus facile à toutes les Nations Européennes, dont les Naturalistes & même les Curieux entendent au moins une de ces deux Langues.

2.° Le goût, ou plutôt la passion pour l'Histoire Naturelle & spécialement pour la Botanique, paraît s'être trouvé chez l'Auteur à un degré extraordinaire, & tel qu'il le faut, pour qu'un François change une température modérée, une vie tranquille, les commodités & les agrémens de la société dans sa patrie, contre les risques & les incommodités des voyages sur mer, le séjour mal-sain du Continent, & sur-tout des côtes & îles de l'Amérique, le manque d'amis, de famille, & de beaucoup de choses que la nature ou l'habitude rendent nécessaires. Mais les obstacles que rencontre le Botaniste ne se bornent pas-là : il n'y a pas d'herborisation où sa santé, sa vie, ne soient en danger ; il éprouve ou une chaleur étouffante ou un soleil brûlant, ou des pluies excessives, dont on n'a pas d'idée en Europe : chaque jour, il court risque de se perdre dans des forêts, des déserts, d'y être abandonné ou tué par des esclaves ou des mercenaires, de se précipiter des montagnes, d'être noyé dans les rivières, les marais, les torrens, d'être attaqué par les Nègres marons, les bêtes féroces, les serpens.

Combien d'ardeur dans les recherches, d'attention dans les observations ne doit-on pas attendre d'un Botaniste qui a affronté tant de dangers & surmonté tant d'obstacles par goût pour l'Histoire Naturelle, & sans aucun motif d'intérêt pécuniaire, puisque cette voie n'a jamais mené personne à la fortune, heureux encore quand on n'est pas obligé, comme l'Auteur, de prendre sur son nécessaire pour faire jouir le Public de ses travaux !

3.° M. Bernard de Jussieu, dont on connaît les vastes connoissances dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle, la Capacité à observer, la mémoire prodigieuse, & la disposition à obliger dans tous les instans, a vérifié les descriptions, les desseins & les gravures sur l'herbier, a assuré la synonymie & les figures citées ; enfin il a bien voulu conduire la plume de l'Auteur, pour rendre les détails des plantes dans les termes de l'art, consacrés par les Botanistes modernes ».

Je dois ajouter à cela que les fautes qui peuvent se trouver dans mon ouvrage ne peuvent être attribuées qu'à moi, soit que j'aie oublié de consulter mon maître, soit que j'aie, contre mon intention, omis de suivre son avis ; mais je prie le Lecteur de croire que je n'ai manqué ni de soin ni de zèle pour éviter les erreurs. Quant aux fautes de style, j'espère qu'elles seront excusées chez un homme qui depuis trente ans n'a jamais eu de momens à donner à l'étude des langues.

4.° Les Dessinateurs cherchant à faire des desseins agréables plutôt que corrects, & n'ayant pas l'habitude de dessiner les plantes dans le degré d'exactitude & de précision nécessaire pour la Botanique, j'ai été obligé de former un Artiste à représenter toutes les parties des plantes, telles que la nature les montre à un Botaniste. Si j'eusse été ou plus riche ou aidé pour la dépense des planches de cet Ouvrage, les desseins n'auraient pas été plus exacts, mais la gravure eût été plus agréable à l'œil.

P. S. Une personne avec laquelle j'ai eu de vives altercations, a mis dans un Mémoire, qui fait partie des papiers du Bureau de la Marine, que j'ai fait payer à la Compagnie des Indes le Magasin des Drogues de l'Isle de France, que cependant j'avais fait construire avec les bois & les ouvriers de la Compagnie. Cette assertion s'étant divulguée par des copies du Mémoire, l'honneur me fait un devoir de la détruire. Voici un des moyens que j'emploierai : il suffira pour détromper le Public.

je soussigné, ancien Gouverneur des Isles de France & de Bourbon, déclare que le Magasin des Drogues tenant au jardin de la Compagnie, a été fait par mon ordre pour le compte de ladite Compagnie ; que M. Aublet l'a exécuté avec la plus grande économie ; de sorte que ce bâtiment, nécessaire au service, n'a presque rien coûté à la Compagnie, M. Aublet y ayant employé les Noirs du jardin du Réduit, & ayant tiré les bois de l'Ance-Courtois, qui n'était pas encore concédée. En foi de quoi j'ai signé le présent, A Paris, ce 15 Mars 1775.

Signé, MAGON.

*

ANNEXE 9

Lettre d'Antoine-Laurent de Jussieu à sa mère (extrait)

(Extrait d'un manuscrit du Muséum d'Histoire naturelle, Ms Jus 16. Antoine-Laurent de Jussieu vit à Paris sous le toit de son oncle Bernard. Il écrit régulièrement à sa mère qui vit à Lyon, et l'entretient entre autres de Pierre Poivre qu'elle connaît. Son père apothicaire à Lyon, décédé une dizaine d'année plus tôt, avait son officine rue de la Platière)

Paris le 30 juillet 1768

« Vous pourriez peut-être avoir aussi dans peu la visite d'un autre ami que j'ai dans ce pays-ci, c'est un nommé M. Fusée Aublet qui passera par Lyon pour aller en Provence. Il est aussi fort ami de mon oncle. Il a séjourné longtemps à l'Isle de France et aussi fait un voyage à Cayenne pour connaître les plantes de ce pays. Ces différents voyages lui ont occasionné des maladies qui l'ont rendu hydropique. Cette hydropisie se dissipe insensiblement, mais il compte s'en défaire absolument en habitant quelque temps un pays chaud comme la Provence qui est son pays natal. C'est un homme qui a près de 50 ans, mon oncle l'a vu tout jeune, et mon père aussi, car il a été quelque temps à la boutique de la Platière qu'il n'a quitté que quand M. Guiraudet s'est marié. Vous pouvez peut-être aussi l'avoir vu alors. Il était fort ami de mon frère l'abbé. Je vous marque tout ceci d'avance pour que vous sachiez de quoi il s'agit si vous recevez sa visite. C'est un homme qui n'aime point les façons. Bruyset⁴⁶ pourra vous instruire sur son compte. Je lui remettrai une lettre pour vous qui contiendra une partie de ce que je vous marque ici. Il vous faut avertir que M. Poivre ne l'aime point, et qu'il lui rend la pareille. Cependant il ne vous dira point de mal de M. Poivre et vous pourrez lui en parler. »

* * *

⁴⁶ Jean-Marie Bruyset, libraire renommé de Lyon, membre de l'Académie de Lyon.